N° 4570. — XVme Année. 5c Le Numéro 5c Vendredi 25 Octobre 1895.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . »
Trois mois . . . . »
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce fr. 0.50

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 1er Octobre 1895

Arrivées de	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	Départs pour	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 05	8 06	9 50	11 30	12 41	2 27	3 37	6 13	8 10	9 25	11 52	Locle	8 06	9 50	11 45	12 53	2 27	3 52	6 13	7 20	8 10	10 05	11 —
Morteau	—	—	9 50	—	—	2 27	—	6 13	8 10	—	11 52	Morteau	8 06	9 50	—	—	2 27	—	6 13	—	8 10	—	—
Besançon	—	—	9 50	—	—	2 27	—	6 13	—	—	11 52	Besançon	8 06	9 50	—	—	—	—	6 13	—	—	—	—
Brenet. au Locle	—	—	7 36	9 19	12 —	1 55	—	3 50	5 31	7 22	10 15	Brenet. du Locle	8 39	10 20	—	12 25	2 58	4 22	6 45	—	8 50	10 35	—
Les Ponts	—	—	7 42	10 40	—	2 15	—	5 30	—	9 30	—	Les Ponts	8 11	—	11 15	—	2 50	—	6 20	—	—	10 07	—
Neuchâtel	—	—	7 58	9 44	—	12 45	3 42	6 05	—	9 55	—	Neuchâtel	6 15	8 14	9 58	12 47	2 35	—	6 22	—	8 17	—	—
Genève	—	—	—	9 44	—	12 45	3 42	6 05	—	9 55	—	Genève	6 15	—	9 58	12 47	2 35	—	6 22	—	8 17	—	—
Bienne	—	9 05	11 42	—	12 43	3 46	5 40	7 10	—	10 55	—	Bienne	6 10	9 05	10 25	12 50	3 10	4 20	7 28	—	—	—	—
Berne	—	9 05	11 42	—	12 43	—	5 40	7 10	—	10 55	—	Berne	6 10	9 05	10 25	—	3 10	4 20	7 28	—	—	—	—
Bâle	—	—	11 42	—	12 43	3 46	—	7 10	—	10 55	—	Bâle	6 10	9 05	10 25	12 50	3 10	4 20	—	—	—	—	—
Saignelégier	—	7 37	—	—	—	1 37	7 07	9 22	—	—	—	Saignelégier	8 13	—	—	—	2 23	—	7 38	—	—	10 08	—

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en **12 pages.** Le supplément contient le grand feuilleton **La Lecture des familles.**

— JEUDI 24 OCTOBRE 1895 —

La Chaux-de-Fonds

Théâtre. — Direction G. Monplaisir. — Jeudi 24, à 8 ½ h. du soir : *Le Monde où l'on s'ennuie,* comédie en 3 actes.
Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 24, à 8 ¾ h. du soir : Réunion religieuse présidée par M. Junod, pasteur.
Intimité. — Assemblée générale, jeudi 24, à 8 ½ h. du soir, au local. — Amendable.
Mission évangélique (1er Mars 11a). — Réunion publique, jeudi 24, à 8 h. du soir.
Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs, Donnerstag, Abends 8 ½ Uhr, im Lokal, Café Eckert.
Club du Seul. — Réunion, jeudi, à 8 ½ h. du soir, à la Grotte.
Club des Grabons. — Réunion, jeudi 24, dès 8 h. du soir, au local.
Club de la Pive. — Séance, jeudi 24, à 8 ½ h. du soir, au Cercle.
Cazin-Club. — Réunion, jeudi 24, à 8 ½ h. du soir, Brasserie Krummenacher.
Helvetia. — Répétition générale, jeudi 24, à 8 ½ h. du soir, au Cercle.
Union Chorale. — Répétition, jeudi 23, à 8 ½ h. du soir, Brasserie du Cardinal.
Société de jeunes gens L'Amitié. — Assemblée, jeudi 24, à 8 ½ h. du soir, au local (Chapelle 5).
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 24, à 8 ½ h. du soir, à la grande Halle.
Société théâtrale L'Aurore. — Répétition, ce soir, à 8 ½ h. précises, au local.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 ½ h du soir, au Café de la Blague.
Brasserie du Square. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.
Brasserie Krummenacher. — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.
Grande Brasserie de la Métropole. — Grande représentation tous les soirs, dès 8 heures

Société fédérale des sous-officiers. — Leçon, vendredi, à 8 ½ h. du soir, au local.
Club Excelsior. — Réunion, vendredi, à 8 ½ h. du soir, au local.
Orphéon. — Répétition, vendredi 25, à 8 ½ h. du soir, au Café Mack.
Société fédérale de gymnastique L'Abeille. — Exercices, vendredi 25, à 8 ½ h. du soir, à la Halle du Collège primaire.
Bibliothèque du Grutli romand (1er Mars 7 *a*). — Ouverture de la bibliothèque, chaque vendredi, de 8 h. à 10 h. du soir.
C. A S. (Section Chaux-de-Fonds). — Réunion, vendredi 25, à 8 ½ h. du soir, au local (Place de l'Hôtel-de-Ville 11).
English conversing Club. — Friday evening at 8 ½ o'clock, general meeting at the Brasserie du Premier-Mars.
Echo de la Montagne (section de chant). — Répétition, vendredi 25, à 8 ¾ h. précises du soir, à Beau-Site.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).
Grütli-Mænnerchor. — Gesangstunde, Freitag, Abends 9 Uhr, im Lokal.
Intimité (Section de gymnastique). — Exercices, vendredi, à 8 ½ h. du soir, au Collège de la Promenade.
Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi, à 8 ½ h. du soir, Brasserie Hauert.
Club du Gibus. — Rendez-vous, vendredi, à 8 h. du soir, à la Station V, heure militaire !

Pas de monopoles !

Du *Mercure :*

Le peuple suisse a rejeté, comme nous l'espérions, le monopole des allumettes. Il l'a même rejeté à une majorité bien marquée : 183,859 contre 140,346, ce à quoi nous n'osions guère nous attendre.

La curiosité la plus frappante de ce vote a été l'attitude de nos confédérés bernois : 24 mille non contre 18 mille oui ! — Il est vrai que le canton de Berne est presque à moitié romand, mais il y a eu pourtant dans cette majorité de rejetants plus que les fédéralistes du Jura. Les citoyens de la vallée de Frutigen entre autres, ont fait voir par leur vote, les uns qu'ils comprenaient bien que l'on pouvait sauvegarder leur santé autrement qu'en décrétant le monopole de leur industrie, d'autres — les ouviers des fabriques en question peut-être — qu'ils n'avaient qu'une maigre confiance dans les promesses de réengagement qu'on leur faisait. Et plusieurs d'entre eux ont, certainement, eu raison de ne pas s'y fier. D'autres enfin sont allés, sans doute, jusqu'à se dire qu'il serait scandaleux de favoriser par un rachat à bon gros prix des patrons qui avaient été assez inhumains pour ne pas se soumettre aux mesures légales déjà existantes destinées à les protéger contre la nécrose.

Quoi qu'en puisse dire les partisans du monopole, ce résultat partiel a ce triple sens. C'est une signification « significative » — comme diraient les amateurs de pléonasmes.

Un autre canton demi-romand, les Grisons, a rejeté aussi le monopole. Le principal mobile des rejetants paraît avoir été un sentiment fédéraliste décidé, une crainte de voir s'étendre toujours plus les compétences fédérales dont les cantons hétérogènes au point de vue de la langue, des mœurs et de la religion surtout — *n'ont généralement pas à se louer.*

Viennent ensuite les cantons absolument romands : Tessin, Valais, Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel, où le même sentiment a dominé, augmenté d'une forte manifestation anti-collectiviste. On comprend généralement chez nous, en effet, que la mise en monopole d'un commerce ou d'une industrie qui n'a pas le caractère bien marqué de service public, est un dangereux acheminement à la monopolisation de tous les commerces et de toutes les industries.

Puis des majorités rejetantes se sont même levées dans des cantons où l'on ne s'attendait guère plus à les voir qu'à Berne. Ainsi en Argovie et à St-Gall.

Tout compte fait, Schaffhouse, Bâle, Zurich, Zoug, Glaris, Thurgovie et Soleure ont seuls voté oui. Ce sont ceux où la théorie du *Culturstaat* est la plus répandue, ceux qui subissent le plus l'influence allemande, ceux par conséquent dont la conception civilisatrice, *die Weltanschauung* comme on dit là-bas, est la plus opposée à la nôtre. Nous ne les en blâmons pas. Cette opposition tient à tout un système philosophique et politique que ce journal n'a pas à juger. Nous ne faisons ici qu'une constatation.

Quant à nous, après avoir résumé ce qu'ont été, à nos yeux, les causes du rejet dans les divers cantons et ne nous plaçant qu'au point de vue des intérêts du commerce et de l'industrie, nous ne pouvons qu'enregistrer avec plaisir ce que nous considérons comme une victoire de la liberté industrielle et commerciale sur l'omnipotence de l'Etat et sur la centralisation entre ses mains des forces les plus vives du travail national.

Avec le système monopolisateur nous craindrions la diminution sensible du travail productif, de l'émulation et de l'esprit d'invention. Avec une trop grande centralisation économique nous craindrions les abus, la corruption, comme aussi les lenteurs de la procédure en cas de réclamation. — Bien que notre pays ne nous donne heureusement pas encore l'occasion de nous plaindre à cet égard, nous remarquons que dans certains domaines administratifs, la centralisation entraine nécessairement avec elle des lenteurs dignes d'autres pays.

Donc, plus de monopoles ! Que tous ceux qui ont, sur cet objet, leur catéchisme fait, se retrouvent à la brèche lorsque viendront les prochaines tentatives monopolisatrices ! Et qu'ils ne négligent pas de faire comprendre à leurs amis qui seraient hésitants, pourquoi ces tentatives leur paraissent dangereuses. S'ils le veulent, les prochains monopoles seront rejetés avec des majorités plus fortes encore que celle du 29 septembre.

Répétons enfin, en terminant, une déclaration que nous avons déjà faite en pareille occurence : C'est que, pour être opposés à la monopolisation en général, nous n'en sommes pas pour cela adversaires systématiques de la direction par l'Etat-Confédération — ou les Etats-Cantons — de toute espèce d'entreprise. Ce que nous demandons avant d'accepter une main-mise des pouvoirs publics sur une entreprise particulière, c'est qu'il nous soit démontré, sans sophismes, artifices *ni détours*, que cette entreprise a vraiment le caractère d'un service public, que la grande majorité, la presque unanimité des citoyens sont intéressés à ce qu'il soit officiellement fait et surveillé : ainsi les routes, les postes et télégraphes, le téléphone, — peut-être les chemins de fer.

Du reste, nous admettons que l'Etat s'occupe de services moins directement publics — mais par d'autres mesures que le monopole, par les lois de police par exemple. Ce serait le cas des denrées alimentaires. Par contre, nous sommes en principe adversaires d'une augmentation de centralisation économique parce que nous voyons les mauvais effets de ce système dans d'autres pays. Nous redoutons surtout les monopoles qui constituent pour l'Etat des *impôts indirects* parce que nous disons que ce qu'il vaut la peine de payer à l'Etat, il vaut aussi la peine de le payer selon la bonne méthode. Et la bonne méthode, en matière d'impôt, c'est l'impôt direct seul, cet impôt proportionnel aux ressources et à la fortune qui est certainement juste. Il fait crier, mais son produit est par cela même, mieux surveillé, moins facilement vilipendé.

Que l'on nous demande par ce moyen-là de quoi favoriser l'assurance à des compagnies nationales de citoyens qui peuvent difficilement payer seuls leurs primes ; que l'on nous fasse payer ainsi de quoi donner à l'Etat les moyens de mieux prendre soin des malades, des infirmes, des vieillards, des enfants délaissés, et nous saurons prouver que les commerçants — s'ils savent *gagner* souvent — savent donner aussi, et remplir leurs devoirs de solidarité patriotique.

Tribune de la revision militaire

Le pour et le contre

Le comité central du parti radical adresse aux électeurs suisses l'appel suivant :

Chers concitoyens,

Le 3 novembre prochain, le peuple suisse est appelé à voter sur l'arrêté fédéral concernant la revision des articles militaires de la Constitution fédérale.

Le développement de nos institutions militaires est intimement lié au résultat de cette votation populaire.

La Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger. La Confédération a seule le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix.

Si ces dispositions de la Constitution fédérale ne doivent pas rester lettre morte, il faut qu'une armée nationale apte à la guerre et prête à tenir campagne en soit le puissant soutien.

Depuis nombre d'années, le peuple suisse a fait de grands sacrifices pour cette armée, car la liberté et l'indépendance du territoire helvétique ont été de tout temps considérées par la nation comme le but suprême de ses aspirations. Si nous n'entendons pas avoir fait ces sacrifices en pure perte, notre première préoccupation doit être, à l'heure actuelle, d'organiser l'administration de l'armée d'une façon qui lui permette de remplir sa tâche à tous moments et sans défaillance aucune.

Il s'agit de faire disparaître le dualisme existant entre la Confédération et les cantons dans l'administration militaire. Le partage des responsabilités dans ce domaine entraînerait les plus graves dangers.

Il est donc absolument urgent que tout ce qui concerne l'armée soit désormais du seul et exclusif ressort de la Confédération.

La revision de la Constitution votée par les Chambres fédérales vise ce but. Elle n'est pas l'œuvre d'un parti politique ; elle est le résultat d'une entente commune, à laquelle a contribué l'immense majorité des membres de l'Assemblée fédérale, tous convaincus de la nécessité de cette réforme.

Du reste, partout où des considérations militaires ne s'y opposent, les propositions soumises au peuple concernant l'administration militaire et l'unification de l'armée font une part équitable aux cantons, aussi bien au point de vue de l'organisation administrative qu'à celui de la formation des unités tactiques.

Les dépenses militaires incombant jusqu'ici aux cantons seront dorénavant couvertes par la Confédération, qui, elle, est plus à même de les supporter.

En outre la Confédération aura le devoir d'assister, avec le concours des cantons, les familles des militaires qui, ensuite de l'absence de leur soutien naturel, se trouvent dans le besoin.

La revision actuelle de la Constitution fédérale ne prévoit absolument aucune aggravation des charges du soldat. Et nous déclarons ici que, quant à nous, nous ne consentirons à une prolongation de la durée du service ni pour les écoles de recrues ni pour les cours de répétition.

Chers concitoyens, l'examen impartial de la réforme militaire projetée amènera chaque citoyen soucieux des intérêts du pays à en reconnaître la nécessité.

Nous avons le devoir de faire cesser des défectuosités et des vices d'organisation, dont les conséquences seraient des plus funestes pour l'avenir de nos institutions militaires et pour le pays tout entier.

C'est là un devoir impérieux. Nous n'y faillirons pas !

Pénétrés de la gravité de la situation et de la responsabilité qui pèse sur nous, « nous » faisons appel à l'esprit national et au sen- » timent patriotique du peuple suisse en l'en- » courageant à voter le 3 novembre prochain » avec conviction

OUI

Que ce jour-là notre cri de ralliemenl soit :

Un peuple — Une armée

Vive la Patrie suisse !

Au nom du parti radical-démocratique suisse
LE COMITÉ CENTRAL.

Olten, le 14 octobre 1895.

* * *

Sous le titre, *Une dangereuse illusion*, on écrit à la *Suisse libérale :*

On lit dans les journaux que plusieurs comités dirigeants des partis politiques, tant radicaux que libéraux ou conservateurs, se sont prononcés en faveur de la revision militaire, mais avec la réserve formelle qu'ils organiseront une vigoureuse campagne référendaire contre la loi qui sera élaborée ensuite de l'acceptation, dans le cas où cette loi augmenterait les charges militaires des citoyens.

Mais n'est-ce pas là une bien dangereuse illusion ?

Dans l'avant-projet soumis aux Chambres par le Conseil fédéral, et qui a motivé la demande de revision, ces charges étaient notablement augmentées.

Plus tard, dans son discours au tir fédéral de Winterthour, le jour officiel, le président de la Confédération, M. Zemp, qui certainement avait soigneusement pesé tontes ses paroles, puisqu'il s'adressait au peuple suisse dans une occasion solennelle, s'est exprimé comme suit :

« L'augmentation de la force défensive du » pays sera obtenue en concédant à l'adminis- » tration fédérale des compétences qui, dans » l'arganisation de 1874, avaient été réservées » aux cantons, *et de plus par le fait que les* » *appels aux prestations militaires des soldats* » *ainsi que ceux à la Caisse fédérale seront* » *renforcés.* (Und ferner dadurch, dass die Anforderungen an die militärischen Leistungen des Wehrmannes und an den Bundes-Fiscus gesteigert werden.)

Il est difficile d'être plus sobre et en même temps plus clair.

On est en droit dès lors de ne pas comprendre la naïve confiance de ceux qui veulent accepter la revision en réservant que les prestations des citoyens ne seront pas augmentées.

Si réellement notre armée, malgré les progrès énormes qu'elle a faits depuis 1874 et qu'elle peut faire encore sans tout bouleverser, n'est pas en état de remplir sa mission, ce n'est pas la simple suppression des cantons comme autorités militaires intermédiaires qui lui donnera ce qui lui manque.

La revision, réduite à cette suppression, serait un coup d'épée dans l'eau, et ne vaudrait pas l'importance que l'on attache à la centralisation projetée.

Si elle est votée, le centralisateurs envisa-

geront le vote comme un plébiscite, et ils s'en prévaudront pour donner cours à leurs projets.

Ceux qui auront été assez naïfs pour accepter la revision en ne l'envisageant que comme une simplification administrative seront alors cruellement désillusionnés.

Ils auront beau protester et organiser des referendums, ce sera trop tard.

Un simple soldat.

* * *

La *Sentinelle* entre en campagne contre la revision. Voici quelques extraits de son premier article :

« Nous considérons l'armée comme une chose mauvaise en soi. Elle est pour nous plus qu'un mal nécessaire : c'est un mal.

» L'armée porte en elle les germes de la tyrannie, du despotisme. Elle est l'affirmation de la force, la négation du droit. Ceux qui opprimèrent les peuples se sont toujours appuyés sur un sabre. Quand les mineurs de Gœschenen firent grève, ce fut un bataillon de soldats qu'on leur envoya pour les fusiller. Quand les maçons de Berne eurent une échauffourée, la troupe fut mise sur pied. A Saint-Imier, à Granges, il s'en est fallu de bien peu qu'il n'en fût de même.

» Le jour où les travailleurs réclament le droit au travail, le droit à l'existence... on leur expédie pour toute réponse, l'armée.

» Et c'est à nous qu'on vient demander de consentir à ce qu'on perfectionne ce moyen d'oppression et d'injustice. C'est nous-mêmes qui devrions consolider les barreaux de notre prison et nous charger d'un peu plus de fers !

» C'est justement parce qu'on nous affirme que la centralisation de l'armée est un progrès, que nous devons refuser énergiquement ce progrès. Nous ne devons pas améliorer les choses nuisibles, donner à nos maîtres des facilités pour mieux nous dominer et nous asservir. »

Nouvelles étrangères

France. — Les fêtes du centenaire de la création de l'Institut ont commencé ce matin par un service religieux à l'église de St-Germain-des-Prés, auquel assistaient presque tous les membres de l'Institut. Les fêtes dureront plusieurs jours.

— Les journaux français blâment l'attitude de l'Italie vis-à-vis du Portugal au sujet de l'incident du voyage de Dom Carlos. Ils constatent qu'il était impossible au roi de Portugal d'aller à Rome, et ils font remarquer que, dans des circonstances analogues, l'Italie n'a point usé de la même rigueur avec l'Autriche.

Italie. — La rupture des relations diplomatiques avec le Portugal produit peu d'impression sur l'opinion publique. Les journaux, cependant, continuent à commenter l'incident. Le *Corriere di Napoli* fait remarquer qu'un communiqué aussi déraisonnable, offensif et arrogant envers un gouvernement ami et une cour si étroitement liée à la maison de Savoie a peu de précédents dans les annales diplomatiques. Le *Diritto* estime que l'incident a révélé la vraie situation qui existe entre l'Italie et la papauté, et les conditions actuelles devenues insoutenables par l'abus de l'influence que la curie pontificale exerce au détriment des relations et de la dignité de l'Italie.

La santé du pape

Le correspondant de la *Gazette de Lausanne* à Rome écrit ce qui suit au sujet de la santé du pape :

« Il est faux que le pape soit à l'agonie, puisque chaque jour il continue à donner des audiences ; mais je tiens d'une personne absolument digne de foi que sa santé a énormément décliné, ces derniers mois.

» L'opinion de beaucoup de gens qui ont occasion de l'aborder de très près est qu'il ne passera pas l'hiver. Son intelligence reste intacte ; toute la vie semble chez lui réfugiée dans la tête. Cela fait illusion à ceux qui sont admis à son audience ; mais ses familiers et ses intimes se montrent beaucoup moins rassurés et constatent une déperdition accélérée des forces physiques. »

Chronique suisse

Instructeurs. — Il n'est pas exact, comme les journaux l'ont dit, que le colonel P. Isler ait déjà été nommé instructeur en chef de l'infanterie. La vérité est qu'il est fortement question de lui et qu'il a beaucoup de chances d'être appelé à ces fonctions. Sa nomination est vivement désirée par tous jes cercles compétents et par tous les officiers qui ont servi sous ses ordres. Mais elle n'a pas encore été annoncée officiellement.

Jura-Simplon. — Dans la séance du Conseil d'administration du Jura-Simplon qui a eu lieu mercredi matin, la direction a communiqué les décisions du Conseil fédéral approuvant les comptes de la Compagnie pour 1894, ainsi que le mode d'amortissement en vingt-huit annuités des pertes de cours et des frais de l'emprunt de 1894, et autorisant la Compagnie à faire participer à la répartition annuelle des bénéfices les bons de jouissance. Le conseil a ensuite ouvert les crédits nécessaires pour la construction d'une voie militaire provisoire à Yverdon, l'installation de dépôts de charbon à Payerne et à Delémont, une prolongation de voie à Mœnchenstein, la reconstruction de la gare de Concise, divers travaux urgents à la gare de Grandvaux et deux nouvelles voies de dépassement entre Genève et Lausanne.

Il a ratifié la commande anticipée de vingt-quatre voitures de voyageurs, prévues comme étant livrables en 1897 et 1898.

Il a ensuite pris connaissance de lettres de félicitations adressées à la Compagnie par M. le colonel Ceresole, chef du 1er corps d'armée, et par le département fédéral des chemins de fer, pour la manière dont s'est fait le service d'exploitation sur le Jura-Simplon à l'occasion du dernier rassemblement de troupes et de l'exposition d'agriculture de Berne.

Il a nommé M. Chappaz, de Martigny, membre du conseil d'administration, en remplacement de M. de Werra, décédé.

Enfin il a réélu pour une nouvelle période de six années les chefs de service de la Compagnie dont les fonctions expirent à la fin de décembre.

Chasse. — On lit dans la *Diana* :

Trois amis bien connus comme tireurs et chasseurs, MM. Fritz Lüti, Hans Weber et Henri Pasquier, membres de la *Diana,* ont fait une ouverture de chasse de nature à faire envie à bien d'autres. Ils avaient choisi pour théâtre de leurs exploits les superbes montagnes de la belle et verte Gruyère et en 12 journée de chasse, 17 chamois sont tombés sous leurs projectiles.

M. Hans Weber a fait un coup superbe et sans égal à ce jour à notre connaissance. Armé d'un fusil à trois coups, il à fait un « tripiet », tuant deux chamois de ses deux premiers coups chargés de chevrotines et un troisième d'une balle. Quelques instants après, tandis que l'on recherchait les premiers, M. Weber eut la chance d'en abattre un quatrième.

Exposition nationale suisse, Genève 1896

Le ballon captif

Au nombre des attractions diverses que l'Exposition a fait éclore, il en est une qui, sans doute, sera singulièrement goûtée. Nous voulons parler du ballon captif dont la concession a été accordée à MM. Baud, antiquaires à Lausanne. Quelques détails sur cette entreprise intéresseront sans doute nos lecteurs.

Le ballon captif sera placé près de l'Arve, dans un espace carré situé entre les casernes et le pavillon des sciences. Les concessionnaires se sont engagés à avoir un matériel de premier ordre ; la construction a été confiée à M. H. Lachambre, de Paris, qui, l'an dernier, installa le ballon captif de Lyon.

Le ballon lui-même aura 18 mètres de diamètres, soit 56 m. 53 de circonférence ; il recouvrira un espace horizontal de 254 mètres carrés. L'étoffe avec laquelle doit être formée cette vaste sphère, de la soie de Chine, a donné lieu à des recherches très sérieuses ; il n'en faudra pas moins de 3840 panneaux de forme trapézoïdale, recouverte d'un vernis spécial sur la face extérieure, avec coutures doublées intérieurement par des bandes caoutchoutées.

Les différentes zones de la sphère ne doivent pas être construites avec une étoffe exactement la même ; le tissu choisi comporte quatre numéros de fabrication qui seront tous employés, chacun d'eux répondant à des conditions déterminées de résistance. L'étoffe de la calotte supérieure sera formée de deux épaisseurs de soie réunies par une colle *ad hoc.* La résistance par mètre des différents numéros de tissu varie entre 3,000 et 1,000 kilos.

Le filet comprendra 24,000 mailles en corde de chanvre enduite d'une mixture à base de cachou ; sa résistance sera de 80,000 kilos. Les mailles se termineront par 48 cordes de suspension qui viendront s'attacher à un cercle d'acier situé sur le pôle inférieur du ballon ; c'est également à ce cercle, centre des efforts de tout l'appareil, que se relient la nacelle, le câble et les amarres de manœuvre.

Un des points les plus importants de l'affaire et auquel des soins tout spéciaux ont été donnés, c'est le câble, qui doit pouvoir supporter une tension bien supérieure en somme à celle à laquelle il sera soumis en réalité.

La force ascensionnelle d'un pareil aérostat — en remarquant que celle-ci est la différence entre le poids de l'hydrogène du ballon et le poids d'un égal volume d'air — représentera pour 3000 mètres cubes une force de 3300 kilos au départ et de 3168 au sommet de l'ascension ; cette diminution est calculée sur la pression barométrique correspondante à l'altitude de 300 mètres. Le ballon pourrait donc se maintenir en équilibre à 300 mètres de hauteur avec chargement complet, mais pour qu'il puisse parvenir à ce point avec une vitesse acceptable, il est nécessaire qu'il possède une force ascensionnelle en excès sur le poids à soulever ou que ce poids soit inférieur, dans le cas actuel, à 3168 kilos, poids prévu pour le ballon — y compris 15 voyageurs à 70 kilos en moyenne.

L'aérostat pourra s'élever à 400 mètres ; il sera rempli de gaz hydrogène pur et mû par par un treuil à vapeur roulant d'une puissance de 25 chevaux. Voilà, en gros, et sauf modifications de détail, quels sont les chiffres et les conditions auxquels doit satisfaire ce matériel, actuellement en construction dans les ateliers aérostatiques de Vaugirard.

Inutile de dire que tout a été prévu pour éviter le moindre accident. La nacelle sera équipée et pourvue de tous les engins nécessaires pour l'ascension en ballon libre. Des essais très sérieux auront lieu avant l'ouverture, sous le contrôle de l'ingénieur de l'exposition. Quant au personnel prévu, il se composera d'un ingénieur, d'un capitaine aéronaute, d'un chauffeur, de contrôleurs et d'hommes d'équipe employés à la préparation du gaz hydrogène, au démarrage et à l'atterrissage, etc.

La situation pittoresque de Genève offrira aux ascensionnistes un spectacle des plus intéressants.

Nouvelles des cantons

BERNE. — La direction des affaires communales se propose de fusionner les communes de moins de moins de 200 habitants (si elles sont voisines) ou de les incorporer à d'autres plus grandes, conformément à la nouvelle Constitution cantonale. Les communes en question, consultées à ce sujet, ont un délai pour donner leur avis là-dessus ; ce délai expiré, il est probable que, si elles n'ont pas fait de propositions, un nouveau régime d'administration locale leur sera imposé de force. Dsns le Jura, les communes intéressées voient cette réforme de mauvais œil. Une assemblée de délégués a même décidé de faire des démarches pour l'empêcher et de s'entendre pour cela avec les petites communes de l'ancien canton. Une assemblée générale de délégués, convoquée par les communes jurassiennes intéressées, a eu lieu samedi après-midi au café Roth, à Berne.

FRIBOURG. — Il y a 14 ans, une pauvre lessiveuse de Montilier perdit 10 fr. Elle en était demeurée inconsolable, car ces 10 fr. constituaient toute sa fortune en espèces. Or, un soir de la semaine dernière, une fine main de dame déposait sur le bord de la fenêtre de la chambre de l'ouvrière un petit paquet mystérieux. Lorsque la lessiveuse l'ouvrit, elle y trouva 15 fr., avec ce billet : « Voici l'argent que vous avez perdu il y a 14 ans, avec 5 fr. d'intérêts, de la part d'un honnête homme en retard. »

— Un enfant a trouvé au bout du la de Morat une pièce en or datant du XIIIe siècle et portant l'inscription de Saint-Michel. Elle a le poids d'une pièce de 25 francs.

Chronique du Jura bernois

Rondchâtel. — La nuit de mercredi, entre minuit et une heure, trois hommes et une femme se sont introduits par effraction dans les bureaux de la fabrique de chaux hydraulique de MM. Peck et Auroi. M. Peck, ayant entendu un bruit insolite, se leva et réussit, avec le secours de quelques personnes accou-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 26

LA FAMILLE TOLOZAN

PAR

Mlle MARIE MARÉCHAL

A côté de Sainte, Vaillante travaillait au métier; elle brodait une robe noire en soie de couleur.

Nouvelles extases de la dame, et nouvelle commande.

— Le dessin est délicieusement original, dit-elle.

— C'est une composition de Sainte, ma tante, aussi me paie-t-on double pour fournir de si jolis échantillons.»

Ce mot de payer rembrunit le front de Berthe. Il lui déplaisait de penser que ses nièces travaillaient «pour le monde».

— C'est Mlle Gilbert qui m'a fait avoir ces précieuses commandes, reprit Vaillante. Je n'ai pas besoin d'aller au magasin, elle se charge de les faire chercher et remporter.

— Qu'est-ce que mademoiselle Gilbert ? demanda Berthe dédaigneusement. Une ouvrière de la maison ?

— Oh ! une ouvrière ! mademoiselle Gilbert ! Ce type accompli de grâce, de distinction et d'esprit !»

Telle était l'exclamation qui se lisait sur les lèvres entr'ouvertes de Myrielle et de Vaillante. Cette dernière se contenta de dire :

— Comment, ma tante, nous ne vous avons jamais parlé encore de Mlle Gilbert. Il est vrai, ajouta-t-elle ingénieusement, que nous ne vous avons pas vue depuis qu'elle tient une si grande place dans la vie de Myrielle, et par conséquent, dans notre vie à tous.»

Ceci demandait explication. Mme Tolozan se chargea de la donner à sa belle-sœur, tout en l'introduisant dans sa chambre à coucher.

— Je crains que vous n'ayez froid ici, Berthe. Je n'y fais jamais de feu.

— Oh ! j'ai des fourrures qui me permettraient de supporter l'hiver au pôle. Une folie de mon mari ! De la martre zibeline dont il m'a fait la surprise après un coup de bourse inespéré.

Cécile s'enveloppa d'un châle et Berthe commença sans tarder ses importantes communications.

— Ma chère, dit-elle en préambule, il ne faudrait pas croire, parce que nous nous voyons rarement, que nous soyons indifférents à ce qui vous touche. Mon mari et moi, au contraire, ne cessons de penser à ce qui pourrait améliorer votre position. Enfin, nous croyons avoir trouvé quelque chose de très heureux pour une de vos filles. Un banquier de Copenhague, avec qui M. Darispe se trouve cette année en relations d'affaires, l'a prié de lui envoyer pour ses filles une gouvernante française. Nous avons tout de suite songé à l'une de vos aînées. Il s'agit de je ne sais combien de rixdalers, mais cela équivaut à trois mille et quelques cents francs.»

Pauvre Cécile ! quelle illusion d'avoir pu croire qu'il y avait dans ce siècle d'argent, des maris pour les filles sans dot ! Le mécompte avait été si grand qu'elle resta silencieuse pendant quelques secondes.

— Vous ne répondez pas, demanda Berthe un peu aigrement. Il me semble que pour une proposition si avantageuse vous n'avez pas besoin de consulter votre mari. Le Danois est pressé, je vous en avertis. Il veut sa gouvernante presque par le retour du courrier, et paie les frais du voyage, bien entendu.

— Je n'ai pas besoin, en effet, de consulter mon mari pour dire non, murmura Cécile.

— Non, répéta Berthe en levant les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de la folie de sa belle-sœur ! Est-ce bien non que vous dites ?

— Je dis non pour lui et pour moi, reprit Cécile. Il ne peut entrer dans nos idées d'envoyer si loin de nous, sans guide, sans protecteur, une jeune fille de dix-sept ou dix-huit ans qui ne nous a jamais quittés. Trois mille francs, c'est une belle chose, mais vous nous en offririez dix que je répéterais encore non.

— Mais c'est une aberration d'esprit, s'écria Berthe ! Je vous savais chimérique, ma chère, pourvue d'idées d'un autre siècle, vous et votre mari, cependant je n'aurais jamais cru...

— Que nous refusions d'envoyer une enfant sans expérience, seule, sur le champ de bataille de la vie, à peine armée encore pour la lutte !...

— Qui vous parle de lutter ! ma chère, il y a des exigences de situation que vous ne comprenez pas. Que voulez-vous donc faire de vos filles ? Comptez-vous les garder éternellement sous vos ailes ?

— Tant que nous les jugerons trop jeunes pour se passer d'appui.

— C'est beau à dire ! Mais le pain quotidien, le gagneront-elles avec des phrases et des sentiments ?

— Chacune trouve déjà à s'utiliser. Myrielle est payée très généreusement par Mlle Gilbert pour le plus agréable des emplois ; Sainte a des ressources modestes dans son pinceau ; Vaillante se sert de son aiguille en attendant que les leçons viennent. Il n'y a donc plus que Philiberte...»

Mme Darispe haussa les épaules.

— Et, avec tout cela, à quel total arrivez-vous ?

— A ne rien devoir à personne, répondit madame Tolozan, avec une fierté dont elle se repentit presque aussitôt.

— Et l'imprévu, les maladies, les infirmités, avez-vous fait entrer ces tristes chapitres dans les prévisions de votre budget. Je suis ferrée sur le budget, moi. Je vous montrerai mes comptes quand vous viendrez me voir. Vous verrez quelle prévoyance de toutes choses ! et malgré cela, je ne m'y retrouve pas toujours.»

Mme Tolozan sourit tristement.

— Depuis notre arrivée à Paris, dit-elle, nous vivons comme les Israélites le faisaient dans le désert : attendant chaque matin la manne du ciel. Quant à l'imprévu dont vous parlez, nous le laissons, par nécessité, entre les mains de la Providence.»

Berthe frappa si violemment ses mains l'une contre l'autre, que la peau de chevreau glacé qui emprisonnait étroitement ses doigts, moins fins que ne le voulait l'élégance, éclata en plus d'un endroit.

— Entendre de pareilles inepties en plein XIXe siècle, s'écria-t-elle ? Pardon, ma chère, mais votre sang-froid me met hors des gonds. La Providence ! Sommes-nous revenus au moyen-âge pour compter sur elle ainsi que vous le faites ?

— La Providence n'a pas vieilli comme le monde, Berthe. Dieu est resté le Tout-Puissant, en même temps que notre père. Les siècles ne marquent pas dans son éternité.

— A merveille, ma chère ; allez chercher à crédit chez votre boulanger et votre boucher, vous verrez si la Providence y a cours. Certes, je suis aussi bonne catholique qu'une autre, mais je suis de mon temps.

— Nous nous aidons, dans l'espoir que le ciel nous aidera, reprit Cécile.

— Et moi aussi je veux vous aider, ma pauvre amie. Et la preuve, c'est que je reviens à la charge, malgré votre refus de tout à l'heure. Oh ! ne craignez rien, il ne s'agit plus du Danemark. Vos filles sont-elles bonnes marcheuses ?

— Mais oui ! Pourquoi cette question ?

— Une femme de mes amies, la marquise de Saint-Sauveur, a besoin d'une jeune fille gaie, aimable, dont la société divertisse sa fille aînée, atteinte d'une maladie noire. Il faut marcher, toujours marcher en causant, trois heures, quatre heures, cinq heures par jour, je ne sais pas au juste, mais enfin, suivant le caprice de la singulière malade. Elle déteste aller en voiture. Mais la promenade a lieu dans les endroits les plus divertissants du monde : le boulevard, les Champs-Elysées, le bois dans la partie la plus fréquentée. C'est enchanteur une position comme celle-là !»

Cécile secoua la tête.

— En vérité, n'êtes-vous pas encore contente ?

— Ma fille aînée doit être mise de côté pour une pareille circonstance.

— Bien entendu. Sa surdité est un obstacle invincible. Mais les autres ?

— Vaillante et Myrielle sont trop jeunes et trop jolies pour qu'il leur soit permis d'arpenter Paris à la suite d'une personne fantasque, qui doit sans doute attirer déjà tous les regards par ses bizarreries.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

J. GÆHLER 10. PLACE NEUVE 10. Bonneterie, Sous-Vêtements, Articles pour enfants. Dentelles, Mouchoirs, Gants, Rideaux, etc. 14373-21 Corsets, Jupons, Tabliers.

rues à son appel, à arrêter trois des malfaiteurs, qui furent remis immédiatement entre les mains de M. Althaus, gendarme à Reuchenette, averti par téléphone.

Frontière française

Morteau. — Un vol, accompli dans des conditions d'audace peu communes, a été commis dans la soirée de samedi, au préjudice de M. Vaufrey, Ferréol, négociant à Morteau.

Un coffret en acier, renfermé dans une armoire de la salle à manger, au premier étage et contenant 1000 fr., dont une pièce de 100 francs en or, a été enlevé dans le cours de l'après-midi, alors que le magasin, situé au-dessus et communiquant à l'étage par un escalier, était rempli de monde.

Nul ne s'est aperçu de rien ; aussi, on ne sait qui soupçonner. Et, comble de l'ironie, le ou les voleurs sont venus, à la nuit, déposer le coffret sur le palier de la porte du magasin, mais le pauvre meuble était éventré et vide.

Une enquête est activement conduite par la gendarmerie de Morteau.

Chronique neuchâteloise

*** *Cernier.* — Voici quelques détails sur l'incendie dont nous parlions hier soir :

Hier matin, vers 11 ½ heures, un violent incendie a consumé une maison d'habitation avec rural située au centre du village de Chézard, près du collège.

Malgré de prompts secours, le bâtiment a été complètement détruit. Les deux familles qui l'habitaient ont pu sauver une partie de leur mobilier. En outre, le bétail a été sorti à temps de l'écurie.

On croit que le feu a pris dans la grange, par une fissure qui se trouvait dans une cheminée, reconstruite cependant dans le courant de l'été.

Il est heureux que la bise violente des jours passés n'ait pas soufflé à ce moment. Sinon, avec la disette d'eau dont nous souffrons, il eût été bien difficile de protéger les maisons voisines.

*** *Le Locle.* — Une intéressante expérience a été faite au Locle, mardi 22 octobre. Un creusage de 6 à 7 mètres de profondeur ayant été fait au Verger, une forte source d'eau, que l'on ne connaissait pas à cet endroit, fut découverte. Afin de s'assurer si cette eau avait quelque corrélation avec les fontaines du village, des personnes eurent l'idée de verser à cette place un litre de florexine, et environ deux heures après, l'eau d'un grand nombre de fontaines de la partie Est du Locle fut teinte d'une superbe couleur verte, qui dura depuis 2 heures après midi jusqu'au soir.

On dit qu'un seul litre de florexine peut teindre plus d'un milliard de litres d'eau.

Grand Conseil

(Par téléphone.)

Séance extraordinaire du jeudi 24 octobre

Présidence de M. Ed. Perrochet, président.

La séance est ouverte à 1 heure et demie.

Le Grand Conseil, après l'appel nominal, procède à l'assermentation des députés élus dans les dernières élections complémentaires.

M. le Dr Coullery refuse de prêter le serment, ce qui donne lieu à une courte discussion, après laquelle le Grand Conseil décide de renvoyer l'examen de cet incident à son bureau et au Conseil d'Etat, ainsi que l'examen du cas analogue de M. Walter Biolley. Celui-ci proteste contre l'examen de son cas personnel. Il estime que le Grand Conseil a passé outre en décidant simplement, selon la proposition d'un de ses membres, de l'exclure des commissions.

M. le président du Grand Conseil fait observer à M. Biolley qu'il n'y a pas eu de vote dans la dernière session, relatif à son refus de prêter serment en la forme ordinaire.

Le Grand Conseil passe à la discussion générale du projet de Code rural.

M. Comtesse, conseiller d'Etat, annonce qu'il tient à disposition de la commission qui sera chargée d'examiner ce Code, les documents recueillis dans les diverses communes, notamment au Val-de-Ruz par les soins de la société d'Agriculture.

M. Eugène Bonhôte se demande si l'on peut traiter les matières si diverses qui concernent l'agriculture dans un Code unique. Il croit que les besoins de ce Code ne se font pas autant sentir qu'on l'a dit ; il craint même qu'il ne résulte de son application quelques difficultés ; peut-être pourrait-on les remplacer par d'autres mesures légales relatives à l'agriculture et par certaines modifications de notre droit civil.

M. Albin Perret, sans prétendre à une compétence parfaite en cette matière, présente aussi quelques observations, bien qu'il ne soit pas partisan des théories de M. Charles Secretan, le philosophe conservateur-socialiste, sur la propriété foncière. Il trouve pourtant que l'on a exagéré la notion de propriété en ce sens que le droit du propriétaire ne devrait pas signifier droit de faire tout ce que l'on veut d'un domaine. Dans notre pays, dit-il, on va trop loin en matière de clôture, surtout lorsqu'il s'agit de forêts et de champs. Laissons un peu de liberté de circulation dans notre pays ; réservons quelques espaces libres à nos populations pour leur bonne hygiène et pour leur santé physique et morale ! Je recommande ces observations à l'attention de ceux qui auront à examiner le projet.

M. Eug. Borel répond à quelques-unes des observations présentées par M. Eug. Bonhôte.

M. J.-P. Jeanneret appuie ces observations. Il a remarqué dans le projet des contradictions avec certains principes de droit. Il trouve notamment que par la réunion parcellaire prévue par ce code et qui pourrait être rendue obligatoire, on porte atteinte au droit constitutionnel de la propriété. L'orateur propose le renvoi du projet au Conseil d'Etat, particulièrement au Département de Justice, pour que ce code soit revu et présenté au Grand Conseil sous une forme moins volumineuse.

M. Monnier, chef du département de Justice, fait remarquer que le code rural touche au code civil, au code pénal et peut-être même à la constitution. Il a donc un côté juridique en même temps qu'un côté agricole. L'orateur en propose le renvoi à la commission législative.

M. Robert Comtesse sait bien qu'il était difficile de légiférer sur cet objet, mais il était nécessaire de s'en occuper. La plupart des agriculteurs le demandaient et il a fallu parfois ne pas se préoccuper trop de l'opinion des juristes, qui sont souvent un gros obstacle à certains progrès.

Le Grand Conseil pourra toujours faire usage de son droit de modifier le projet. Sans doute nous aurions pu répartir ce Code rural en plusieurs lois diverses, mais M. Comtesse pense que c'est un avantage de les avoir toutes réunies en un Code. Quant aux réunions parcellaires, il peut rassurer M. Jeanneret. Nul ne portera atteinte aux droits de propriété, pas plus qu'on ne le fait chez les paysans de Zurich, de Berne ou d'Alsace-Lorraine.

Après quelques observations présentées par MM. F. de Perregaux, J.-P. Jeanneret, Péter-Comtesse, Frédéric Soguel et Robert-Wälti, qui appuient la manière de voir de M. Albin Perret, la prise en considération est votée par 71 voix, sans opposition. Ce projet est renvoyé à l'examen de la commission législative renforcée d'une commission spéciale que nommera le bureau.

Le Grand Conseil entend ensuite la lecture de quelques rapports.

Chronique locale

*** *Le rendement de notre nouvelle gare.* — En réponse à notre assertion que le rendement de la nouvelle gare couvrirait en partie l'intérêt de la dépense faite pour sa construction, le correspondant de la *Suisse libérale* qui traite cette question nous dit qu'il sera difficile d'obtenir, des compagnies qui y entrent, des prestations supérieures à celles qu'on exige d'elles aujourd'hui.

Nous pouvons lui affirmer que, de l'aveu des gens compétents, le J.-S. paie aujourd'hui notoirement trop peu pour son entrée dans notre gare, et qu'un relèvement de son loyer sera considéré comme tout naturel.

Quant au *S.-C.*, le fait qu'il pourra désormais nous amener en gare les bois des Franches-Montagnes augmentera son trafic et permettra aussi de lui élever le chiffre de son loyer.

Enfin, pour le *J.-N.* et le *P.-S.-C.*, la Compagnie d'exploitation, dont le trafic s'élèvera aussi, pourra de même faire quelque chose de plus qu'aujourd'hui.

Quant aux ressources que pourront procurer d'autres services, nous sommes en mesure de maintenir qu'elles sont dès à présent prévues avec certitude, sans qu'on ait encore fixé de chiffres.

En sorte qu'il est juste de tenir dès à présent compte de ces prévisions.

*** *Cours de cartonnage.* — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce parue hier dans nos colonnes, d'un cours de cartonnage qui sera donné sous peu par M. Raoul Steiner, instituteur, maître de travaux manuels, et aura pour plusieurs un intérêt pratique.

Les inscriptions sont reçues à la Librairie Courvoisier.

*** *Nos tireurs.* — On peut voir à partir d'aujourd'hui, dans une des devantures du magasin de Mmes DuBois-Huguenin, rue Léopold Robert, les prix remportés au concours international de Rome par nos tireurs ; la superbe bannière brodée du groupe des Armes-Réunies, la première couronne obtenue par M. L.-M. Richardet, la coupe de M. Boillat et des médailles. (*Communiqué.*)

*** *La Pensée.* — On nous écrit :

La section de chant du club de *La Pensée* organise pour dimanche 27 octobre, au soir, un concert suivi de soirée familière, qui aura lieu au restaurant des Armes-Réunies, avec un programme des plus variés.

Nul doute qu'un nombreux public n'assiste au premier concert de cette jeune société.

*** *Bienfaisance.* — La Direction des finances a reçu avec reconnaissance, en faveur de l'Orphelinat des Jeunes garçons, 8 francs, de la part des fossoyeurs de Mme Beck veuve Carnal. (*Communiqué.*)

— Le « Fonds des courses scolaires » a reçu avec reconnaissance la somme de fr. 13,65, provenant d'une collecte faite à la soirée de Société des carabiniers du contingent fédéral, soirée qui a terminé le tir-tombola. (*Communiqué.*)

*** *Supplément.* — Notre supplément contient une page d'annonces, le conte mensuel de M. Ribaux, *Un vagabond*, une variété et le feuilleton.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 23 octobre. — Après avoir pris connaissance du nombre des signatures déjà recueillies pour l'initiative populaire demandant la représentation proportionnelle et l'élection des conseillers d'Etat et des députés au Conseil des Etats par le peuple, le Comité central de la Volkspartei, réuni hier à Berne, a décidé de continuer à recueillir des signatures en faveur de cette initiative.

Lausanne, 23 octobre. — Le Tribunal fédéral a écarté le recours de la compagnie du Gothard contre les autorités d'Uri qui lui ont taxé très haut ses propriétés immobilières soumises à l'impôt.

—

Carmaux, 23 octobre. — M. Rességuier, le directeur des verreries de Carmaux, recevait, depuis le commencement de la grève, de nombreuses lettres anonymes de menaces ; mais une recrudescence de menaces s'étant produite ces jours derniers, une surveillance très étroite a été organisée par la sûreté générale aux abords des mines de Carmaux.

Agence télégraphique suisse

Zurich, 24 octobre. — La section de Zurich du « Eidgenössischer Verein » a d'abord écarté une proposition de ne pas prendre parti sur la question de la revision militaire.

Elle s'est ensuite prononcée pour l'adoption.

Frauenfeld, 24 octobre. — Le Grand Conseil est convoqué en session d'hiver pour le 25 novembre.

Madrid, 24 octobre. — Le gouvernement américain a renouvelé les ordres qu'il avait donnés de poursuivre activement les expéditions de flibustiers et les envois d'armes à Cuba.

Londres, 24 octobre. — Une dépêche de Constantinople au *Standard* assure que cinquante meneurs du jeune parti turc ont été arrêtés samedi, conduits à l'Ecole de médecine, jugés sommairement et exécutés.

— On télégraphie de Lisbonne au *Times* que bien que la réponse de l'Italie à l'avis officiel de l'abandon du projet de voyage à Rome du roi Carlos manque de cordialité, l'incident est près d'être considéré comme clos.

— Lord Salisbury a reçu hier le chargé d'affaires de Suisse.

Paris, 24 octobre. — Le *Figaro* publie les noms des hommes politiques qui ont participé au syndicat des chemins de fer du Sud, avec le montant des sommes reçues par eux.

Ce sont : MM. Jules Roche 26,000 francs. — Rouvier 6750. — Etienne 3000. — P. Deloncle 5000. — Louis Passy 12,500. — Le comte Lemercier 4500. — Bardoux 1042.

Le rapport de l'expert Flory estime que le syndicat était parfaitement régulier.

Atlanta, 24 octobre. — Le président Cleveland a visité l'exposition des cotons, en présence d'une foule énorme. Le président a passé les troupes en revue et a prononcé une allocution sur la politique intérieure du gouvernement.

Bibliographie

Le Métal, revue encyclopédique des arts et industries du métal, paraissant le 15 de chaque mois. — Directeur : Marcel Bourgueil. — Prix de l'abonnement : France et colonies, un an, 6 fr. ; Etranger, un an, 7 francs. — Le numéro : 50 centimes.

Sommaire du n° 10 :

L'ouvrier d'art, par M. Bourgueil.
L'exposition du travail, par H. d'Albarèdes.
Les fausses monnaies, par H. de La Coux.
Procédés d'atelier, par C.-H. Faivre.
Horlogerie : De l'échappement à cylindre (fin), par A. Lalin.
Réflexions sur les bijoux, par E. F.
Nos illustrations, par M. B.
Variétés : La pierre philosophale (fin), par Alfred Terrien.
Chronique vélocipédique, par Tournevis.
Nouvelles et renseignements.
Exposition nationale ouvrière de Rouen, 1896.
Syndicats et mutualités.
Jurisprudence et échos judiciaires.
Revue économique et financière.

Illustrations :

En-tête composé par A. Hopp, lettres de A. Lemoine. — Fleur de narcisse, par Massin. — Flacon à odeurs, par Tiffany. — Coffret en bronze, exécuté par la maison Christofle. — Ornement de col, par Massin. — Torchère, par Guillemin. — Soupière Louis XV, exécutée par la maison Christofle. — Couronne de Louis XV (Musée du Louvre). — Miroir Louis XV, par Boucheron. — Fleur d'or émaillé, par Tiffany.

Administration : Librairie J. Rouam & Cie, 14, rue du Helder, Paris.

Extrait de la Feuille officielle

Bénéfices d'inventaire

De Charles-Alfred Weissmüller, originaire de Neuchâtel, concierge des prisons de Neuchâtel, décédé à Lausanne où il était en séjour. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel jusqu'au 23 novembre 1895. Liquidation le 26 novembre 1895, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

Citations édictales

Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a condamné par défaut :

Le nommé Emile-Constant Conrad, originaire de Ursenbach (Berne), terrassier, demeurant précédemment au Pâquier, actuellement sans domicile connu, prévenu d'abus de confiance et de vol, à trois mois d'emprisonnement, vingt francs d'amende et aux frais liquidés à 58 fr., frais ultérieurs réservés.

Le tribunal de police correctionnelle de Boudry a condamné par défaut :

Le nommé Adolphe Blaser, domestique, précédemment à Bevaix, actuellement sans domicile connu, prévenu de vol de poisson, à quinze jours d'emprisonnement et aux frais liquidés à 21 fr. 50.

Le tribunal de police de Boudry a condamné par défaut :

Les nommés Antoine Bertacchi et Giovanni Del-Mazo, originaires italiens, maçons, demeurant précédemment rière Boudry, actuellement sans domicile connu, prévenus de vol, à huit jours de prison civile et tous deux solidairement aux frais liquidés à 21 fr. 50.

Le tribunal correctionnel de Boudry a condamné par défaut :

Le nommé Charles-Frédéric Beyeler, mécanicien, précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, accusé d'avoir par imprudence, négligence ou par l'inobservation des devoirs de sa place, exposé à un danger grave des personnes ou des marchandises transportées sur chemin de fer, à un jour d'emprisonnement et aux frais liquidés à 22 francs.

Le nommé Emile Moser, horloger, précédemment à Saint-Aubin, actuellement sans domicile connu, prévenu de coups et blessures graves, à un mois d'emprisonnement et aux frais liquidés à 22 fr.

Les nommés Ariste Richard, précédemment à La Chaux-de-Fonds, actuellement sans domicile connu, prévenu d'abus de confiance ;

Ulysse Schmidt, précédemment à La Chaux-de-Fonds, actuellement sans domicile connu, prévenu de vol avec effraction ;

Sont cités à comparaître, le jeudi 31 octobre 1895, à 9 heures du matin, au bâtiment des prisons de La Chaux-de-Fonds, devant le juge d'instruction.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 23 octobre 1895

Recensement de la population en janvier 1895 :
1895 : 29,966 habitants,
1894 : 29,642 »
Augmentation : 324 habitants.

Promesses de mariage

Steiner Emile, horloger, Bernois, et Schelling Caroline-Léonie, Schaffhousoise.
Cornu Gustave, peintre en voitures, Neuchâtelois, et Dubois-Dunilac Lina, cuisinière, Neuchâteloise.
Gutmann Emile, repasseur, Bernois, et Dubois née Simonin Rose-Henriette, journalière, Neuchâteloise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

20869. Fuchs Charles-Adolphe, fils de Peter-Paul et de Marie-Emma née Stalder, Wurtembergeois, né le 20 juillet 1895.

L'Impartial est en vente tous les soirs, dès 7 ¼ heures, à l'Epicerie JACOT-TRIBOLET, rue de l'Envers 16.

Chaque jour, dès 7 heures du soir, on peut se procurer **l'Impartial**, *à l'Epicerie de M. PELLEGRINI,* **rue de la Demoiselle 99.**

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE
(Société anonyme)
Capital 25,000,000 francs versés.
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 24 Octobre 1895

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au complant, moins 1/2 % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		99.97 1/2
	Court et petits effets longs	2	99.97 1/2
	2 mois } acc. françaises	2	99.97 1/2
	3 mois } min. fr. 3000	2	100.—
Londres	Chèque min. L. 100		25.24 1/2
	Court et petits effets longs	2	25.23
	2 mois } acc. anglaises	2	25.27
	3 mois } min. L. 100	2	25.29
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123.52 1/2
	Court et petits effets longs	3	123.52 1/2
	2 mois } accept. allemandes	3	123.55
	3 mois } min. M. 3000	3	123.57 1/2
Italie	Chèque Gênes, Milan, Turin.		94 60
	Court et petits effets longs	5	94 60
	2 mois, 4 chiffres	5	94.75
	3 mois, 4 chiffres	5	94.80
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers	2 1/2	99.82 1/2
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	99.90
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	99.82 1/2
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court		207.80
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	208.10
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	207.80
Vienne	Chèque et court	4	209.60
	Petits effets longs	5	209.60
	2 à 3 mois, 4 chiffres	5	209.70
Suisse	Jusqu'à 4 mois.	4 1/2	pair

Billets de banque français	net	99.88 3/4
» » allemands	»	123.42 1/2
» » russes	»	2.70
» » autrichiens	»	209.80
» » anglais	»	25.20
» » italiens	»	94.60
Napoléons d'or		100.—
Souverains		25.15 1/2
Pièces de 20 mark		24.68 1/2

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à 3 1/2 % l'an à 1 ou 3 ans ferme et 3 mois de dénonce.

MAGASIN DE MODES
Jémina BOREL
16, Rue de la Serre 16.

Pour la Saison d'hiver, grand choix de **Chapeaux pour dames et enfants.**
Feutres joliment garnis depuis **2 fr. 50.**
Chapeaux de velours noir et couleurs, garnitures soignées, depuis **4 fr. 75.**
Chapeaux plus riches à des prix excessivement avantageux. 13815-3

Réparations promptes et soignées.

Les fiancés qui vont se marier, pourront acheter chez moi, avec peu d'argent, n'ayant pas de loyer de magasin à payer, des magnifiques lits neufs pur crin blanc ou noir, lits Louis XV, lits à chapeaux, jolies chaises en jonc et autres, jolis canapés, commodes, secrétaires, berce, tables rondes, ovales, carrées et de nuit, **4 belles glaces**, lavabos, lits pliants neufs (33 fr.), 10 lits d'occasion, crin noir et blanc, très propres et presque neufs. Enfin réelle occasion d'acheter un bon lit et à bon marché. — S'adresser à M. Jung, rue de la Charrière 19. 14508-2

Gérance d'immeubles
Rue du Parc 83, à La Chaux-de-Fonds.

Domaine

On demande à louer pour St-Georges 1896, un domaine avec pâturage pouvant suffire à la garde de 4 à 5 vaches et situé si possible aux environs de la Chaux-de-Fonds ou du Locle.
Envoyer les offres par écrit à M. P.-G. GENTIL, gérant, rue du Parc 83, La Chaux-de-Fonds. 14376-4

A LOUER
pour le 11 novembre un APPARTEMENT de 3 pièces avec corridor et dépendances. Plus un joli MAGASIN situé dans un des bons quartiers de l'Abeille. — S'adresser rue de la Demoiselle 126, à la boulangerie. 13379-10*

Appartements

A louer de suite ou pour St-Martin 1895 quelques beaux logements de 2 et 3 pièces, à des prix très raisonnables. — S'adresser à M. Paul Cartier, rue du Temple Allemand 73, la Chaux-de-Fonds. 14218-2

Pour cause de changement de commerce
Liquidation complète et définitive
de tous les articles se trouvant dans les grands magasins de la

HALLE AUX TISSUS
7, RUE DU GRENIER 7,
La Chaux-de-Fonds

Tous ces articles sont de première fraîcheur et seront vendus à des prix exceptionnellement bon marché.

Pour activer la vente et faciliter les acheteurs
on acceptera toutes sortes de Montres et Horlogerie en échange.

On achète aussi des Montres pour tous pays au comptant

La maison et l'agencement sont à vendre. 14057-26
Excellente occasion de reprise de fonds pour un négociant actif; **bonne clientèle assurée.**

Incontinence de l'urine
Maladies des organes génitaux

Nos médecins guérissent radicalement toutes les **maladies du bas ventre, contagion, vices secrets** et **leurs suites, impuissance, pertes séminales pollutions, ardeur** et **rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblisseme nt** et **irritation des nerfs, etc.** Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue. 5000 guérissons. S'adresser à la **Polyclinique privée à Glaris.** 15848-3

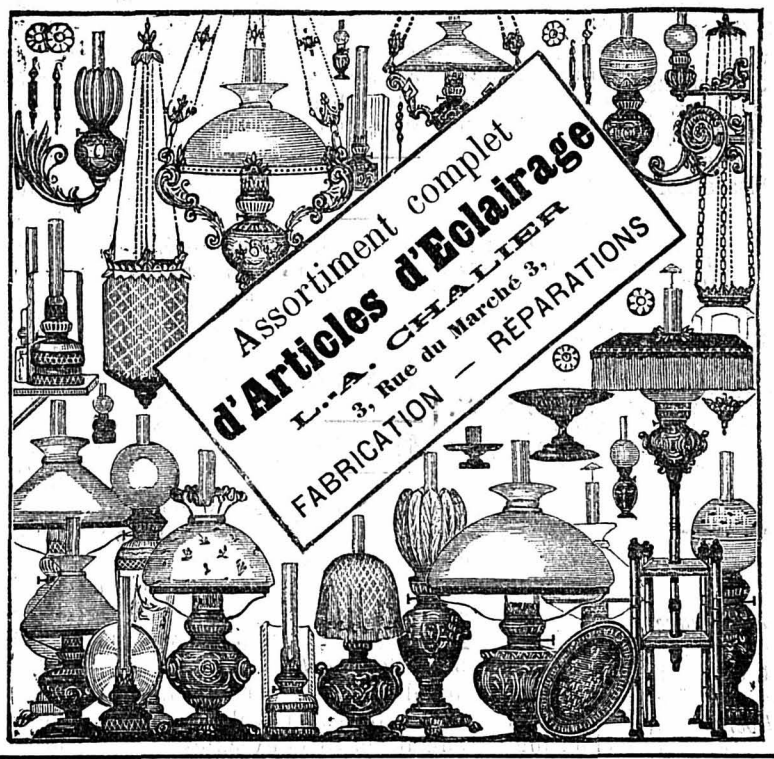

12617-11*

Mlle Louise GUINAND-GROSJEAN
33, RUE LÉOPOLD ROBERT 33,

informe les dames de la localité que **ses choix d'Ouvrages échantillonnés, dessinés** et **Fournitures** pour tous genres de travaux sont au complet. Incessamment, elle rentrera de Paris avec les dernières nouveautés en **Articles pour Etrennes** et **Cadeaux de mariage.** 13991

Choix et Fabrication d'ABAT-JOUR du plus simple au plus riche.

Vente des Fromages gras de Son-Martel
Fabrication de l'Eté 1895

L'exploitation agricole des EROGES, au Locle, informe sa clientèle, que la vente des Fromages commencera très prochainement. — Tous les amateurs sont invités à se faire inscrire au plus vite. (H-3673-C) 14358-2

L'excellent Beurre centrifuge
de l'Exploitation agricole des EROGES du Locle est en vente depuis quelques jours à La Chaux-de-Fonds dans les magasins suivants :
M. STEIGER, comestibles, rue de la Balance 4.
M. WILLE-NOTZ, rue de la Balance 10.
Mme veuve Auguste DUCOMMUN, rue du Parc 16.
Mlle Lina ZUMKEHR, épicerie, rue du Parc 86.
Mlle NICOLET, épicerie, rue de la Paix 39. (H-3672-C) 14359-2

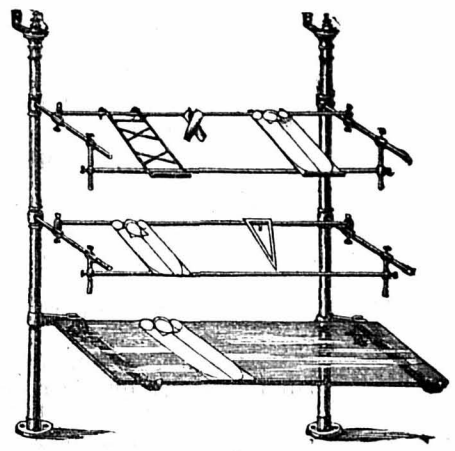

Médaille et Diplôme.
Exposition 1894
Catalogue illustré sur demande.
Nombreuses installations à Neuchâtel.

Fabrique spéciale
D'ETALAGES
pour tous genres de magasins
Henri Steiner
ÉTALAGISTE
Plaine 3, **YVERDON**
13589-1

PAPIER BLANC FORT
en rouleaux
servant de nappes pour tables de banquets, cantines, etc., etc.
Serviettes en papier de soie
PROMPTE LIVRAISON
Papeterie A. COURVOISIER, place du Marché

A vendre
une **pendule neuchâteloise**, grande sonnerie, une table à coulisses à un pied et six feuillets, le tout en bon état. — S'ad. rue du Progrès 30, au 2me étage. 13810-1

Etude Ch. BARBIER, not.
19, RUE DE LA PAIX 19.

A LOUER
pour Saint-Martin 1895

Demoiselle 90. 4me étage, 3 pièces et dépendances. Prix modéré. 13548-2
Balance 6. Appartements de 3 ou 6 pièces. 13549
Terreaux 8. Appartements de 2 et 3 pièces. 13550
Terreaux 12. 3me étage, 4 pièces et dépendances. 13551
Industrie 10. 3me étage, 3 pièces. Prix 500 fr. avec eau. 13552
Paix 53 bis. Pignon de deux pièces. 13553
Progrès 2 et 4. Appartements de 1, 2 et 3 pièces, remis à neuf. 13554
Progrès 9 a. Appartements de 2 et 3 pièces. 13555
Industrie 7. 1er et 2me étages de trois pièces. 13556
Rocher 11. 3me étage de 4 pièces. 13557

Appartements à louer
pour le 23 Avril 1896 : rue du Pont 6, un 1er étage de trois pièces; rue de l'Industrie 3, un deuxième étage de trois grandes pièces; rue de l'Industrie 5, un deuxième étage de trois grandes pièces. Ces trois logements sont exposés au soleil. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue de la Paix 5. 14544-5

MIEL
garanti absolument pur, en boîtes de 1 kilo à **1 fr. 80** le kilo.
Par quantité d'au moins 10 kilos, à **1 fr. 60** le kilo. 14248-2

Adolphe HILTPOLD, apiculteur
SCHINZNACH-DORF (Argovie).

MAGASIN à REMETTRE
A remettre de suite un magasin bien situé à NEUCHATEL, jolis articles, vente agréable et peu de reprise. 11747-24*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A LOUER
un MAGASIN avec appartement, de suite ou pour plus tard; situation des plus avantageuses.
Encore quelques jolis LOGEMENTS.
S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 10820-64*

Magasins, logements
et remise sont à remettre de suite et pour St-Georges. (H-3646-C)
S'adresser chez M. **Alfred Schwab,** rue Léopold Robert 58a et rue de la Serre 61. 14360-1

BEAU LOGEMENT
avec balcon, au soleil, avec cours et jardin, à remettre rue du Nord 7, pour le 11 Novembre 1895. — S'adresser au 1er étage de la dite maison. 14098-1

Cave, RUE NEUVE 9
Moût d'Auvernier
premier choix. 13792-1

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, Rue Léopold Robert 11 — **A la Confiance** — 11, Rue Léopold Robert 11

Locle — La Chaux-de-Fonds — Bienne

RAYON de CONFECTIONS pour DAMES
Mise en vente des Confections d'Hiver

Jaquettes	en cheviotte noire, forme nouvelle Fr.	8 95	**Pèlerines**	à capuchon, en cheviotte noire, Fr.	12 —	**Collets**	en astrakan, nouveauté de la saison, Fr.	18 —
Jaquettes	en bouché noir Fr.	12 50	**Pèlerines**	soutachées, en beaux tissus, Fr.	15 —	Grand assortiment de **Collets**	de peluche brodée, garnis de têtes de plumes d'Autruche, dernière nouveauté	
Jaquettes	en drap uni noir et couleurs, Fr.	29 —	**Pèlerines**	en tissus lourds, envers carreaux, Fr.	15 —	**Rotondes**	ouatées, doublées, le dessus en beau cachemire Fr.	19 —
Jaquettes	en astrakan noir et couleurs, Fr.	33 —	**Collets**	en cheviotte noire, haute nouveauté, Fr.	12 50	**Rotondes**	fourrure en très grand choix, avec contreplis, depuis Fr.	95 —
Jaquettes	en peluche soie, très belle qualité Fr.	45 —	**Collets**	en drap uni, très belle qualité Fr.	25 —		A-5*	

Toutes nos Confections étant soldées à la fin de chaque saison, nous ne présentons que de la marchandise nouvelle.

XVme Année. 5 ct Le Numéro 5 ct Vendredi 25 Octobre 1895.

L'IMPARTIAL

SUPPLÉMENT AU N° 4570

TOMBOLA

organisée par la

Société de chant L'ORPHÉON

Prix du billet: 50 cent.

1er lot: Un carnet de Caisse d'épargne,	Fr.	300
2e lot: Un secrétaire,	»	240
3e lot: Un lavabo,	»	150
4e lot: Un canapé,	»	110
5e lot: Un potager,	»	150

Tirage: **4 Novembre**

Exposition des Lots dès le 0ctobre

au FOYER DU CASINO

Les billets sont en vente dans les dépôts suivants :

Au local de «L'Orphéon», rue de l'Hôtel-de-Ville 13.
Henri Wægeli, magasin cigares, Place de l'Hôtel-de-Ville
Barbezat, magasins de cigares, Balance et Léopold Robert 23.
Kohler, mag. cigares, Léop. Robt 27 et 38.
Winterfeld, épicerie, Léop. Robert 59.
Lesquereux, coiffeur, Léop. Robert.
Jacques Heimerdinger, coif., r. Neuve 16.
Frantz Misteli, café, P. de l'Ouest 37.
Jean Stucky, café, Léop. Robert 61.
Mme Pourcheresse, café, » 18a.
Châtelain Nardin, mag. cigares, Parc 62.
Charles Girardet, café, Industrie 11.
Jules Froideveaux, épicerie, Parc 68.
Schneider, épicerie, F. Courvoisier 16.
Jules Rossel, comestibles, Hôtel Central.
Jules Robert, épicerie, H.-de-Ville 17.
Walther Weyermann, café, F. Courv' 38.
Emile Pirouë, coiffeur, Demoiselle 92.
Steiger, comestibles, Balance 4.
Cercle Ouvrier, Parc 98.
François Jardin, café, Balance 13.
Beck, mag. musique, rue Neuve 14.
Paux, magasin cigares, Hôtel Central.
Henri Sandoz, fournitures, r. Neuve 2.
J. Studler-Weber, café, Charrière.
Chautems-Schenk, épic., P. d'Armes 14a.
Jules Mack, café Petit-Sapin, r. du Four.
Veuve Perret, café, F. Courvoisier 41.
Steffen, café Tivoli, Gare Place d'Armes.
Marie Berdat, café Bel-Air.
Schanz frères, Léopold Robert 16.
Emile Freitag, café, Charrière 4.
Otto Ulrich, Brasserie Gambrinus, Léop. Robert 24.
Café du Casino, Léopold Robert.
Balmer, café, Fritz Courvoisier.
Cavadini, café, » 22.
Vve Antenen, café Patriotique, Induste 26.
Dubois, au Nègre, Balance 16.
Café Neuchâtelois, Daniel JeanRichard.
Guyot, coiffeur, Parc 74.
Hauert-Kullmann, café, Prem.-Mars 12a.
Louis Küffer, coiffeur, Manège.
Ed. Parel, café de l'Endroit, Eplatures.
Paul Margelin, coiffeur, Fritz Courvoisier

F. ZAHN, libraire-éditeur

LA CHAUX-DE-FONDS

Vient de paraître:

Henri Zschokke

ADDRICH

ou la Guerre des Paysans

RÉCIT SUISSE

Traduction de C. Ecuyer. Splendidement illustré par **Walther de Vigier.**

7 livraison in-4° au prix de souscription 1 fr. 25. 13741
Pour les non-souscripteurs, 1 fr. 75.

Mlle Guy, Modiste

47, RUE DE LA SERRE 47,

EST DE RETOUR

14224 **DE PARIS.**

Mont-Dor

Il sera vendu sur la Place du Marché, **Mercredi** et **Samedi**, devant la Charcuterie Bornoz, du fromage Mont-Dor et Brie. 14521

Achat de meubles au comptant, secrétares, lits propres, commodes, etc. — S'adresser à M. Jung, rue de la Charrière 19. 14225

An alle

Frauen deutscher Sprache

Unterzeichnete empfiehlt ihr wohl assortiertes Lager in allen **Mode-Artikeln,**

als **Hüte, Capotes, Leidartikel,**

mit der Versicherung bestens bedient zu werden. 13716-2

E. Sandoz, rue du Versoix 11.

Teinturerie et Lavage chimique

Ed BAYER, LA CHAUX-DE-FONDS

21, Rue du Collège 21

recommande son Etablissement des mieux installés, à l'honorable public, en vue de la prochaine saison pour la **Teinture** et le **Nettoyage chimique de Vêtements de dames et messieurs en tous genres.** Les Vêtements de messieurs peuvent être teints dans leurs couleurs primitives. 10549-1

Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés

Vente d'immeubles à La Chaux-de-Fonds

L'administration de la masse en faillite du citoyen HENRI-LÉO MATHEY, précédemment fabricant d'horlogerie au Locle, exposera en vente par voie d'enchères publiques aux conditions qui seront préalablement lues, le **Lundi 18 Novembre 1895,** à 2 heures après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, les immeubles ci-après désignés :

Cadastre de la Chaux-de-Fonds:

I. Article 926. — Plan folio 8, n° 64 à 66, rue Fritz Courvoisier, bâtiment et dépendances de 563 mètres carrés.

Limites : Nord 930, 928 ; Est 739 ; Sud 729 ; Ouest 929.

1° Acte du 14 Novembre 1878, reçu Jules Soguel, notaire, stipulant que la citerne située sur le n° 69 et 66 du plan, folio 8, articles 929 et 926, est commune aux articles 928, 930, 926, 929, plan folio 8, n°s 58, 60, 61 à 63, 64 à 66, 67 à 69.

2° Le puits situé sur le n° 60, article 928 du même plan folio, est commun et par quarts aux quatre articles prénommés.

3° Cet article a l'obligation de se clôturer contre le n° 1 du plan folio 45, article 729. Acte du 10 Décembre 1872, reçu Jules Soguel, notaire.

Le bâtiment porte le n° 38a de la rue Fritz Courvoisier.

II. Article 927. — Plan folio 44, n°s 25 et 26, rue Fritz Courvoisier. Bâtiment et dépendances de 1305 mètres.

Limites : Nord, rue Fritz Courvoisier, Est 580, Sud 581, Ouest 33.

Acte du 4 Décembre 1878, reçu Jules Soguel, notaire, au sujet d'un droit d'écoulement des eaux provenant de cette propriété sur l'article 21, plan folio 41, n° 7.

Le bâtiment porte le n° 62 de la rue Fritz Courvoisier, il renferme, outre plusieurs appartements, **café-restaurant, écurie** et **grange.**

Le cahier des charges et conditions de la vente sera déposé aux offices de faillite de La Chaux-de-Fonds et du Locle, où les amateurs pourront en prendre connaissance **dès le 6 Novembre 1695.**

S'adresser pour visiter les immeubles à MM. **H. Lehmann** et **A. Jeanneret,** avocats et notaires, rue Léopold Robert 32, à La Chaux-de-Fonds, ou au soussigné.

Le Locle, le 11 Octobre 1895. 14289-4

L'Administrateur de la masse H.-L. Mathey :
***Jules-F. Jacot,** notoire.*

BUVARD ANGLAIS

Papeterie A. COURVOISIER
La Chaux-de-Fonds

Excellente qualité

en PLUSIEURS COULEURS

Forte réduction

par rame, demi-rame et quart de rame.

Expédition au dehors franco contre remboursement.

Oue trouve-t-on dans le nouveau Magasin de

CAOUTCHOUC

n'existant que dans les grandes villes ?

L'on y trouve : **Articles pour l'industrie**

tels que **Feuilles pour joints, Cordes, Clapets, Courroies,** etc.

Anneaux pour dentition. — Appareils de gymnastique, Appareils d'inhalation, Arrête-portes. — Baignoires pliantes. — Bandages (grand choix pour messieurs, dames et enfants). — Bandes à pansement. — Bas pour varices. — Biberons. - Bidets caoutchouc. — Blagues à tabac. — Bonnets de bains. — Bouchons. — Bouteilles à eau chaude. — Bouts de cannes. — Bracelets divers genres. — Canules à injections et lavements. — Capsules plates pour pots de confitures. — Ceintures ombilicales. — Ceintures ventrières. — Cercles pour chars d'enfants. — Chaussures caoutchouc pour dames, messieurs et enfants, *meilleure marque russe.* — Clysoirs anglais. — Clysoirs à jet continu. — Clysopompes. — Compte-gouttes. — Compresses pour le cou. — Coussins à air, — Cornets acoustiques. — Dessous de chopes en caoutchouc durci. — Doigtiers. — Douches nasales et oculaires. — Draps imperméables pour lits. — Fil caoutchouc. — Gants pour acides et frictions. — Gobelets. — Gourdes pour touristes et chasseurs. — Guttapercha en blocs, plaques et feuilles. — Irrigateurs (système Eguisier). — Irrigateurs fontaine, en verre et en métal. — Irrigateurs de voyage en caoutchouc souple. — Injecteurs. — Manteaux caoutchouc (*première qualité anglaise*), pour dames et messieurs. — Matelas à air et à eau. — Oreillers de voyage. — Ouate pure, phéniquée, sublimée, etc. — Patins pour voitures. — Pèlerines à capuchon, pour chasseurs et vélocipédistes. — Pessaires (toutes sortes). — Pilons pour béquilles. — Poires à injections et lavements. — Pulvérisateurs. — Rondelles. — Sacs à éponges. — Semelles et Talons en caoutchouc. — Sondes et Bougies. 13915-5

Dépôt général pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, des

Célèbres stérilisateurs « Soxhlet ».

Souliers pour gymnastes et vélocipédistes. — Tabliers de nourrices. — Tapis caoutchouc, — Tétines (toutes sortes et grandeurs). — Thermomètres maxima. — Tire-lait. — Tuyaux pour arrosage, gaz, vin, bière. — Urinaux. — Vases de nuit pour malades. — Vessies à glace (toutes sortes et grandeurs), et en outre maints autres.

Articles en Caoutchouc et Guttapercha

Spécialités pour l'Industrie, la Chirurgie et le Ménage

Gros & Détail

TÉLÉGRAMMES : **J. Lonstroff,**

Caoutchouc, Chaux-de-Fonds. PLACE de L'HOTEL-DE-VILLE

La Chaux-de-Fonds

LAINAGES. Nouveautés pr Robes

Séries bon marché.

Robes de 6 m. 50, en **drap Melten** bleu ou brun. à 7 fr. 15 et 10 fr. 10 ou 1 fr. 10 et 1 fr. 55 par mètre. **Neigeuses d'hiver,** à 6 fr. 50 et 7 fr, 50 ou 1 fr. et 1 fr. 15.

Séries très recommandées comme Robes d'usage.

Noppés, en 10 teintes, à 1 fr. 70 et 1 fr. 80. **Foulé,** chaud et très solide en 12 dispositions à 2 fr. 10 et 2 fr. 25. **Plaids,** carreaux façon flanelle, tissu très chaud, pour Matinées, Robes etc., larg. 130 à 1 fr. 55. **Beiges vigoureux,** tissu pure laine, très pratique, en croisé et pointillé à 2 fr. 30 et 2 fr. 50. **Petit drap brodé de fleurs-soie,** donnant des costumes **très élégants,** en 8 dispositions à 2 fr. 40 et 2 fr. 75.

Drap foulé, pure laine, larg. 100, à 2 fr. 40. **Drap-amazone, (occasion exceptionnelle),** larg. 120, à 3 fr. 40.

Plaids écossais, plus de 50 dispositions, depuis 1 fr. 75 à 4 fr. 25.

Jupons. Foulé, très-fort et chaud, larg. 95, à 1 fr. 70. **Drap uni,** pure laine, avec **bord flammé** ou brodé, art. très fin, larg. 95, à 3 fr. 10 et 3 fr. 25.

Les articles qui pourraient manquer à la succursale, sont fournis **immédiatement** par la maison du Locle. — **TÉLÉPHONE.**

LOCLE **A. JEANNET** CHAUX-DE-FONDS

31, Rue du Parc 31.

La force de ma maison réside tout spécialement dans l'article de **prix moyen,** c'est aussi le plus **avantageux ;** presque toujours le **bon marché** est encore le **plus cher !** C

Pour l'Amérique

la route la plus recommandable est la route directe **Bâle-Hâvre-New-York** par les renommés paquebots à vapeur de la **Compagnie générale transatlantique,** seul SERVICE DIRECT de paquebots à vapeur entre Hâvre et New-York, ayant bonne et ancienne renommée, tant pour un passage sûr et rapide que pour une excellente pension avec vin et le bon traitement des passagers. 13114-3

Sont autorisés à conclure des contrats et se recommandent, l'Agence générale

Rommel & Cie, à Bâle

et ses représentants :

ARNOLD CLERC, Brasserie du Siècle, Chaux-de-Fonds.
A.-V. MULLER, Café du Commerce, Neuchâtel.
U. CHARMILLOT, notaire, Saignelégier.

Imperméabilité garantie

LA **Corio Méleine** LA

GRAISSE

la meilleure et la plus économique pour l'entretien et la conservation de la

Chaussure.

Elle donne à tous les cuirs, *qu'ils soient vieux ou neufs,* une souplesse extraordinaire

A. Courvoisier, fabricant
La Chaux-de-Fonds.

DÉPÔTS chez:

Epicerie **Paul Giroud,** r. du Doubs 139.
Epicerie **Ch.-F. Redard,** r. du Parc 11.
Epicerie **A. Breguet,** rue du Temple Allemand 23.
Epicerie **Gust. Vullième,** Terreaux 18.
Epicerie **Alf. Jaccard,** Demoiselle 37.
Epicerie **Nicolet,** rue de la Paix 39.
Cordonnerie Nationale, rue Léopold Robert 28 B.
Bazar Parisien, rue Léopold Robert 46.
» Succursale, Place du Marché 2.
Epicerie **Brandt,** rue de la Demoiselle 2.
Epicerie **Hirsig,** rue du Versoix 7.
Epicerie **Krummenacher,** rue du Parc, n° 35, et chez
A. Courvoisier, rue du Marché 1.

Se vend en Boîtes de 40 c., 80 c., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

Se vend en Boîtes de 40 c., 80 c., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

BOIS de CHAUFFAGE

en toises

Toute l'année, beau bois de chauffage, **Sapin, Plane, Foyard.** Prix modiques. — S'adresser à M. Georges Humbert-Droz, aux **Planchettes.** 8988-35

A la corbeille de fleurs

2, Rue du Marché, 2

Plantes fleuries et à feuillage. **Décors** pour bals et soirées. **Bouquets** de fêtes, noces et mortuaires. 14290-1

Couronnes, Croix, Ancres, Palmes.

Gynériums, Graminées et Fleurs artificielles
Vannerie fine et ordinaire
Fleurs coupées naturelles. Arrivage journalier.

A partir de maintenant, le magasin sera toujours assorti en **Légumes de la saison. Fruits à dessert.**

Expédition au dehors. Livraison à domicile.

— TÉLÉPHONE —

Ad. Wasserfallen, horticulteur.

1896 ALMANACHS

VIENNENT DE PARAITRE

Almanach de Neuchâtel, 30 c.
***Almanach du Voleur illustré.*— 50 c.**
Almanach Lunatique. — 50 c.
Almanach du Charivari.-50c.
Almanach pour rire. — 50 c.
Almanach comique. — 50 c.
***Almanach des Bons Conseils.*— 20 c.**
Dorf-Kalender.— 40 centimes.
Berner Hinkende Bote.— 40 c.
Almanach pour tous. — 45 c.
Almanach des Veillées.— 45 c.
Almanach Kneipp. — 60 ct.
Lahrer hinkende Bot. — 45 c.
***Le Grand Conteur universel.* — 35 c.**
L'Ami de la Famille. — 35 c.
Le Juif Errant. — 35 cent.
Grand Messager boiteux de Strassbourg. — 35 c.
Der grosse Strassburger Hinkende Bote.— 35 c.

Remise aux revendeurs

Lait. Quelques bonnes pratiques de lait sont demandées pour le terme St-Martin 1895. — S'adresser chez M. Schneider-Nicolet, Boulangerie, rue Fritz Courvoisier 20. 13537

Un Vagabond[1]

—

Sorti l'avant-veille de la maison de correction, il avait erré pendant ces deux jours, en quête de travail, sans rencontrer partout que méfiance et mauvais accueil. Une femme avait rappelé avec effroi ses mioches auxquels il demandait un renseignement sur la route. Dans une villa de riche, où il s'était présenté à l'heure de midi, on lui avait fermé sans façon la porte au nez. Un bourgeois devant le jardin duquel il s'était assis, l'avait menacé d'envoyer son chien à ses trousses s'il ne passait son chemin un peu vite. Il n'avait eu pour toute pitance qu'une assiettée de soupe, que le pasteur d'un des villages qu'il avait traversés lui avait fait servir dehors. Il n'avait eu pour oreiller que l'herbe des champs, et des branches d'arbres pour ciel de lit. Et personne, personne qui voulût l'occuper, aucun moyen de gagner sa vie.

« Je serais un assassin, le dernier des criminels, que ce ne serait pas pire ! »

Or, c'était un malheureux, tout simplement. Enfant trouvé, élevé par la charité publique, son enfance avait connu plus de rebuffades et de coups que de caresses. De bonne heure il lui avait fallu se suffire, et comme on n'avait pas pris la peine de lui apprendre un métier, il avait traîné de ferme en ferme, mal nourri, mal payé, abreuvé d'humiliations, aigri par cette dure existence, le cœur rempli de plus d'amertume à chaque nouvelle blessure.

Un jour, traité en pleine auberge de « va nu-pieds » par un de ses camarades, dans un terrible accès de colère il avait aux trois quarts étranglé l'insulteur et sérieusement endommagé quelques personnes qui s'avisaient d'intervenir. Condamné pour ce fait — où il estimait avoir agi dans la plénitude de ses droits — à un an de maison de correction, cette période se passait en révolte concentrée, et il en sortait animé d'une véritable haine pour une société où l'injustice lui semblait de règle.

Il avait retrouvé du travail à grand'peine, et s'était mis en tête de se marier. Certain joli minois qu'il rencontrait à la fontaine lui avait donné dans l'œil. Mais le père, — un paysan de petite fortune et de grand orgueil — l'ayant averti en public que sa fille n'était pas « pour un gibier de potence tel que lui », avait reçu comme réponse un coup de poing si bien asséné qu'il s'en fallut de peu que mort suivît, et qu'il en devait garder toujours des traces. Gros scandale dans la contrée, et nouvelle condamnation du mauvais coucheur, à deux années cette fois.

Elles lui avaient semblé longues. Avait-il fait autre chose que se défendre? On peut donc outrager un homme impunément, et cet homme doit laisser dire, sous peine d'être puni ! — Le malheureux ne comprenait pas, et l'esprit de révolte croissait en lui. Pourtant, lorsqu'il avait vu approcher la délivrance, faisant appel à tout son courage pour rentrer dans la vie, il avait résolu de l'accepter telle qu'elle était, de veiller sur lui-même, de vaincre ses susceptibilités, de résister — si légitimes fussent-ils — à ces accès de colère qu'à deux reprises il avait payés si cher.

« J'ai été brutal; j'ai failli devenir un meurtrier. Et l'on a raison d'enfermer les êtres dangereux. C'est fini de ces violences, maintenant. Qu'on m'y aide un peu, et l'on verra si je ne suis pas capable de vivre en honnête homme ! »

Et, depuis deux jours, il errait à travers le pays, n'ayant trouvé personne pour lui « aider un peu », comme il en avait besoin. Ceux qui le reconnaissaient s'écartaient de lui comme d'une bête malfaisante. Les autres, le jugeant sur sa mine, ne cachaient pas leur répugnance. Il semblait porter au front un stigmate d'infamie. Et d'heure en heure diminuait son espoir, et plus que jamais son cœur s'emplissait de fiel, à chaque instant prêt à crever comme un abcès.

* * *

Vers la fin du deuxième jour, harassé de fatigue, l'estomac dans les talons, presque à bout de force, il arriva près d'une ferme écartée, d'apparence ancienne, mais cossue. De spacieuses dépendances, plusieurs tas de bois en train de sécher à l'entour, un vaste jardin soigneusement entretenu, aux allées bordées de rosiers en fleur, disaient l'aisance du propriétaire. Sans doute les fertiles prairies, les superbes champs de blé du voisinage lui appartenaient. Et le domaine devait donner un gros revenu.

Devant la grange un énorme char de gerbes stationnait, en partie déchargé.

Le travail avait dû être interrompu par l'appel au souper, car, de l'une des fenêtres du rez-de-chaussée, venait un bruit d'ustensiles remués et de voix gaies.

1) Tous droits réservés.

L'homme ne connaissait pas ce coin de pays et n'avait pas à craindre d'y être reconnu. De plus, ces moissons splendides étaient faites pour incliner le cœur à la bienveillance : quand on est heureux quoi de plus facile que d'être bon ? Enfin, dans une ferme si importante, deux bras solides sont-ils jamais de trop? Qu'il y trouvât un accueil indulgent, du travail, un gain modeste, même, pour commencer, rien que le vivre et le couvert, et, certes, il n'y aurait ombre à reprendre à sa conduite.

Le vagabond s'accrocha à cette branche, et, bravement, enfila le corridor dallé. A l'extrémité, une porte était ouverte, montrant une vaste cuisine, dallée aussi, où dix à douze personnes des deux sexes soupaient à une longue table : des pommes de terre en robe de chambre, de la salade, du jambon, le repas était alléchant, surtout pour quelqu'un qui, depuis vingt-quatre heures, n'avait pas mangé à sa suffisance.

Le vagabond sentit l'eau lui venir à la bouche.

— Que veut-on ? cria un homme assis au haut bout de la table.

— Je viens vous offrir mes services, au cas où il vous faudrait encore un ouvrier...

L'homme se leva, s'approcha : il était de taille moyenne, gros, la face rouge, congestionnée, l'air impérieux et dur.

— Vos services, ah ! vos services ! Et d'où arrive-t-on ainsi, peut-on le savoir ?

Le vagabond, tout de suite, comprit son erreur. Celui-là était comme les autres, sinon pire.

—Voyons, d'où arrivez-vous ? Ne serait-ce point... par hasard... de certain établissement... oui, à six ou huit lieues d'ici, dans les bois... un établissement... disons de santé, pour ne pas vous faire injure !..

Et le fermier, se croyant plein d'esprit, éclata d'un rire sonore, que tous imitèrent.

Un éclair avait brillé dans les yeux du vagabond, et ses sourcils s'étaient froncés.

— Je vous ai demandé de l'occupation. Cela vous donne-t-il droit de m'insulter ?

— Ah ! Monsieur réclame des égards ! Il faudrait choisir ses mots pour parler à monsieur, et ne le toucher qu'avec des gants ! Eh bien, non, je n'ai pas d'occupation pour vous. Nous sommes de braves gens, ici !

Et, narquois, il ajouta :

— Avouez donc que vous *en* venez !

L'autre fit un mouvement pour s'en aller. Mais son estomac aux trois quarts vide le tenaillait davantage devant cette table abondamment servie.

— J'ai faim, faites-moi la grâce d'un peu de nourriture.

— Qui ne travaille pas ne doit pas non plus manger !

— Qui ne travaille pas ! Quand je vous supplie pour du travail !

— On la connaît, cette manière de supplier !

— J'ai dormi dehors la nuit dernière, et marché depuis l'aube. Accordez-moi au moins une place dans l'étable jusqu'à demain.

— Quand il fait si beau ! Mais, à cette saison, nulle part on ne repose mieux qu'à la belle étoile !... Croyez-vous, d'ailleurs, que je tienne à risquer un incendie ?

Le vagabond frémit sous l'outrage.

— Je n'ai pas mérité cela, non !...

Et sa voix grondait sourdement.

— Qui sait? reprit le fermier avec un ricanement. Ce n'est pourtant pas la fleur des pois que l'on met là-haut ! Du reste, ne savez-vous pas que la mendicité est interdite ? Pour ce motif déjà, je pourrais vous faire arrêter, si j'étais méchant ! Hein ! ça ne vous changerait pas beaucoup !

Le vagabond se dirigea vers la porte, serrant les dents pour ne pas éclater.

— Eh ! Eh ! il n'y a que la vérité qui choque !... On vous donnera quelque chose, tout de même !

Et le fermier coupa un morceau de pain, qu'il jeta sur la table.

— Gardez cela, dit l'autre avec un regard où se mêlaient la fureur et la honte. Je ne suis pas un chien !

Et il sortit, suivi par un nouveau ricanement du fermier, et les railleries complaisantes des domestiques.

Le sang courait fiévreux dans ses veines, lui battait aux tempes à coups pressés. Ah ! c'était trop, à la fin ! Il avait assez subi d'avanies ! Celle-ci était la goutte qui fait déborder le vase.

« Tous pareils ! murmurait-il, avec un bégaiement de rage, impitoyables au malheureux qui a fauté une fois, deux fois peut-être, mais qui aspire au relèvement ! On aurait pitié d'une bête, mais un être humain, allons donc !... Oh ! se venger, se venger ! »

Il traversait le jardin, pour regagner la route. A cette heure du soir, le parfum des roses était pénétrant. On eût dit que, dans les plates-bandes, fumaient cent cassolettes.

Le malheureux ne s'en apercevait même pas. Lumière, poésie, beauté, étaient mortes pour lui. Et il marchait, tête basse, crispant ses poings.

Tout à coup, d'une allée transversale, une fillette de quatre à cinq ans s'élança, fraîche, potelée, jolie comme les chérubins que Raphaël accoude aux pieds de sa Madone-Sixtine. Ses yeux ressemblaient à des bluets, sa bouche à une griotte mûre; les blés dont à l'entour se couvrait la campagne étaient moins blonds que ses cheveux aux boucles folles. Et toute la grâce, tout le charme, toute l'innocence du premier printemps de la vie brillaient dans son sourire.

— Tiens, monsieur, tiens !

Et, avec un geste adorable, où se révélait toute la bonté de son jeune cœur, elle lui tendait un superbe abricot vermeil.

Il s'arrêta, surpris. C'était comme une goutte de baume tombant sur sa plaie vive. Ah ! la mignonne, le petit ange ! Un désir fou le prit de saisir l'enfant dans ses bras, de baiser sa chevelure de lumière, ses yeux de pureté ! Mais on n'aurait qu'à le voir de la ferme !... Sans rien dire, il prit le fruit doré, et continua sa route, deux grosses larmes coulant sur sa barbe inculte.

* * *

Il avait hâte de fuir cette maison inhospitalière. Par un étroit sentier poussiéreux il escalada la colline, gagna rapidement la lisière des bois et s'y laissa tomber sur le gazon court.

Le soleil baissait derrière le Jura, qui se profilait en violet sombre sur le rouge ardent du ciel occidental. Un vent frais descendait de la cime, aromatisé par le souffle des plantes montagnardes. L'ombre gagnait peu à peu la plaine, où l'on voyait passer des chars attardés.

Vautré parmi les dernières marguerites, le thym et les parnassies, avant-coureurs de l'automne, le vagabond songeait.

Les déboires de ces deux journées l'avaient exaspéré. Il se les rappelait dans leurs moindres détails, et les comparant à ses bonnes intentions, à son désir sincère de revenir au bien, une haine plus farouche le reprenait envers la vie. C'était donc vrai, il y a des créatures prédestinées au malheur, qui, tombées — et pas toujours par leur faute ! — ne se relèveront jamais, jamais ne goûteront un peu de paix et de joie? La compassion n'existe pas, encore moins la justice. Aux déshérités nul ne tend une main secourable, aux pécheurs nul ne facilite la voie vers le repentir ? Pharisaïsme et dureté, il n'y a que cela chez ceux qui se targuent du titre d'honnêtes gens, et qui, avec le nom de Dieu sur la bouche, ferment leur cœur à toute miséricorde !...

« Oh ! se venger, se venger ! »

Oui, goûter cet âpre plaisir, à défaut de satisfactions plus douces, et puisque, lorsqu'on a failli, toutes les routes vers la régénération se trouvent barrées, eh bien, continuer à faire le mal, s'y complaire, rendre coup pour coup, blessure pour blessure, se venger, encore une fois, et ce mot dit tout !...

La féerie du couchant s'était éteinte; par degrés l'ombre envahissait la campagne. D'un village à demi caché dans les arbres montait une multitude de petites fumées bleues.

Le vagabond porta la main à sa poitrine, où les tiraillements recommençaient :

« Il faut que je mange quelque chose... à tout prix... »

Il se leva, fureta parmi les ronces, trouva une vingtaine de framboises. Une source glougloutait dans la mousse; il puisa de l'eau dans le creux de sa main, la but avidement; puis revint se coucher au même endroit, l'estomac mal satisfait... Oh ! le repas de là-bas, les pommes de terre bouillies, la salade, le jambon rose et blanc !

« Et me refuser un morceau de pain ! Ah ! canaille ! canaille ! »

Et du poing le vagabond menaçait la ferme, dont on distinguait encore le toit de tuiles brunes.

Ah ! cela ne se passerait pas ainsi ! Courber l'échine, avaler toutes les insultes, c'était trop bête ! Une soif de revanche le possédait; il avait atteint les limites de la patience et de la résignation.

« Ne pas même m'accorder une place dans la grange, me croire capable de mettre le feu !... Oh ! Je t'en ferai repentir de cette parole ! »

Et à son tour il ricana affreusement.

Elle était tout indiquée, parbleu, la vengeance !

Il n'avait qu'à se glisser dans le fenil, pendant la nuit : une allumette suffirait ! La maison était vieille; elle avait probablement des escaliers de bois; des parois de bois. Ah ! la belle flambée ! Quel brasier en un rien de temps !... Et, au matin, à peine quelques restes de murailles branlantes, quelques poutres noircies et des cendres !

« C'est lui qui m'en aura donné l'idée ! Lui, lui, lui ! »

* * *

Une heure, deux heures s'écoulèrent. Avec la nuit d'épais nuages avaient rempli le ciel, qui semblaient prédire un orage. Il faisait très noir, très chaud aussi, la brise étant tombée. Sur la prairie, dans les bois régnait le silence. Les derniers pépiements des oiseaux s'étaient tus, le dernier frisson des herbes. Seuls quelques bruits montaient encore du village, qui diminuèrent un par un et s'éteignirent quand eut sonné le couvre-feu. Toujours couché dans l'herbe, sur le dos, les mains nouées derrière la tête, le vagabond attendait, mâchant son fiel, d'avance savourant sa revanche..... Lorsque frappèrent onze heures, il se leva, redescendit la colline. Plus un murmure nulle part, plus une lueur. Rude avait été la journée, sous l'ardent soleil caniculaire; un profond sommeil effeuillait ses pavots sur les travailleurs très las.

Dans les ténèbres une masse se dessina : la ferme.

Avec prudence — il pouvait y avoir des chiens ! — le vagabond s'avança, fit le tour de la maison, arriva à la porte de la grange. Hommes ni animaux n'avaient donné signe de vie. Avec prudence il entr'ouvrit la porte, qui grinça un peu. Un délicieux parfum le prit aux narines, parfum de sauges, de mélilots, d'esparcette et de luzerne. Le foin en train de sécher embaumait comme un bouquet.

« Ah ! canaille, canaille ! Si seulement tu pouvais griller avec ta bicoque ! »

Son cœur s'emplissait d'une joie sauvage; il lui semblait que, par cette action, il allait effacer toutes ses souffrances. Pour sûr qu'elle brûlerait bien, la ferme ! Justement la brise reprenait, qui lui servirait de complice. En une demi-heure, en un quart d'heure, ce ne serait qu'une fournaise, dont la réverbération éclairerait sa fuite.

Il glissa la main dans sa poche, pour y prendre les allumettes, et y rencontra un objet rond dont tout d'abord il ne s'expliqua pas la provenance.

« Qu'est cela?... Ah ! oui, l'abricot que m'a donné cette petite ! »

Et le vagabond crut revoir la mignonne fillette aux yeux de bluet, qui si gracieuse, si aimante, avait couru à lui. Qu'elle était jolie ! Le candide regard ! Le lumineux sourire ! Elle ne le connaissait pas, il était mal vêtu, la mine point avenante... Pourtant la chérie n'avait écouté que son cœur, qui lui disait — pourquoi? — d'offrir ce beau fruit d'or — ce qu'elle avait de plus précieux, sans doute — à cet homme qui semblait souffrir.

Alors le vagabond se sentit pris d'un remords.

Il se la représenta dans sa couchette, dormant paisible, parmi ses boucles blondes répandues sur l'oreiller. Elle rêvait aux anges ses frères, se promenait avec eux dans les jardins du Paradis, les écoutait chanter en s'accompagnant de la harpe. Son souffle était léger et parfumé comme l'haleine d'une fleur. Elle souriait aux belles visions de ses songes heureux. ...Et quel brusque réveil au milieu des flammes ! L'horrible épouvante ! Le sauvetage éperdu !... Que savait-il, si même on réussirait à la sauver?

« Qu'allais-je faire? murmura-t-il. Qu'allais-je faire ? »

Sa colère était tombée soudain; sa haine s'en allait en fumée. Son cœur n'était plein que de tendresse et de reconnaissance. Non, non, toute bonté n'était pas disparue de ce monde; il s'était découragé trop tôt; trop tôt il avait maudit l'existence !

« Rien que cela, et elle évite à son père une catastrophe, et elle m'épargne un crime ! Je doutais du bien; elle m'y fait croire de nouveau, et, pour l'amour d'elle, je veux essayer encore de vivre dignement ! »

Et sous ses pieds le vagabond écrasa la boîte d'allumettes; puis il s'éloigna et disparut dans la nuit.

Adolphe Ribaux.

Variété

Archéologie

Un correspondant occasionnel du *Times*, le révérend chanoine C.-J. Thompson, vicaire de Cardiff, informe ce journal d'une intéressante découverte qui vient d'être faite aux environs de la ville galloise. C'est celle d'une maison romaine en ruines, qui aurait été érigée sur des fondements bien antérieurs à sa construction et datant probablement des temps préhistoriques; après deux mois de fouilles lentes et minutieuses, on est parvenu à dégager entièrement ce qui reste de ses murs : ils sont d'une grande épaisseur et solidité. Un grand nombre d'objets ont été trouvés dans leur enceinte, notamment des têtes de flèche en silex, des fragments de poterie, des monnaies, des fibules, un miroir, etc.

L'administration du *Traducteur*, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds, envoie gratis et franco un numéro spécimen à chaque personne qui en fait la demande.

— Pourquoi ?

— J'étais désespérée. Et maintenant encore, malgré le serment que vous venez de faire, je n'ose espérer. Vos paroles ne m'ont point rassurée, car je connais l'homme qui m'a amenée ici.

— Vous le connaissez ?

— Oui. Ce monstre a tué sa mère, martyrisé sa sœur et tenté trois fois d'assassiner mon père. Il se nomme Sosthène de Perny ; c'est mon oncle !

— Comme tous les criminels, Sosthène de Perny aura son châtiment, dit Ludovic d'une voix sourde.

— Pendant plus de vingt ans c'est par lui que ma pauvre mère a souffert ; il lui a fait verser toutes ses larmes ; aujourd'hui il lui faut une nouvelle victime, moi !... Vous parlez de son châtiment ; viendra-t-il, seulement ?

— L'heure en est fixée.

— Qui le punira ?

— De tous les côtés vont apparaître les vengeurs.

Maximilienne secoua tristement la tête.

— Les vengeurs ! murmura-t-elle, où sont-ils ?

— J'en suis un.

— Vous ? dit-elle avec un accent de doute qui fit courir un frisson dans tous les membres de Ludovic.

— Hélas ! répondit-il d'une voix plaintive, vous ne me croyez pas, vous doutez de moi.

Il resta un instant silencieux, la tête baissée. Puis, se redressant brusquement :

— Je n'ai plus qu'un instant à rester près de vous, reprit-il, et cet instant est précieux. Vos terribles ennemis ne sont pas loin d'ici, ils peuvent s'impatienter et peut-être me soupçonner... Ah ! je frémis et tout mon sang se glace dans mes veines en pensant à ce qu'ils feraient s'ils se doutaient que je les trahis. Maximilienne, je vous ai dit que vous sauriez tout, écoutez-moi. Je m'approche tout près de vous pour pouvoir parler à voix basse, car, ici, les murs peuvent avoir des oreilles.

Alors, brièvement, et avec une émotion croissante, il raconta à Maximilienne la conversation qu'il avait eue avec le faux comte de Rogas le jour où celui-ci était venu lui promettre de lui faire épouser une des plus riches héritières de France, à condition qu'il partagerait avec lui la fortune acquise par ce mariage. Il parla ensuite de son étonnement quand il apprit que la jeune fille qu'on voulait lui faire épouser était Maximilienne de Coulange.

Et le rouge de la honte au front, courbé devant la jeune fille, il lui dit d'une voix étranglée :

— J'ai signé ce marché infâme, je suis devenu l'esclave de cet aventurier qui se fait appeler comte de Rogas, et, après cela, j'ai eu l'audace de vous aimer. Voilà mon crime !

Elle l'écoutait avec effarement.

Il lui apprit ensuite ce qui s'était passé l'avant-veille entre lui et Morlot.

— Je ne savais rien encore, poursuivit-il, M. Morlot m'a ouvert les yeux en me faisant connaître les infamies de Sosthène de Perny et du faux comte de Rogas ; je ne parle pas de l'autre scélérat, qui n'est que l'exécuteur de leur volonté. Ainsi, j'étais le complice de voleurs et d'assassins !... Grâce à vous, Maximilienne, j'étais devenu meilleur ; vous aviez fait de moi un autre homme ; je pus comprendre dans quelle horrible situation je me trouvais et quelle effroyable responsabilité pesait sur moi... Etant leur complice, la machine qu'ils faisaient mouvoir pour réussir dans leur misérable entreprise, j'étais aussi un voleur et un assassin ! En ce moment encore je suis sous le coup de l'épouvante dont je fus saisi.

— Horrible, horrible ! murmura Maximilienne.

— Cependant, voulant à tout prix vous arracher des mains de ces misérables, j'ai suivi le conseil que m'avait donné M. Morlot. Oui, Maximilienne, pour vous j'eus le courage et la force, malgré mes répugnances et mon dégoût, de me mettre au niveau des trois misérables, d'approuver leurs projets, de les appeler mes amis, de leur serrer la main, de leur faire croire, enfin, que je suis comme eux un ignoble bandit.

Il s'arrêta un instant pour reprendre haleine et continua :

— Vous deviez rester enfermée ici pendant huit jours. Puis, après le simulacre d'une lutte contre Sosthène de Perny et votre autre gardien, nous vous enlevions de cette maison, de Rogas et moi, pour vous ramener à l'hôtel de Coulange. Sans vous en douter, Maximilienne, c'est vous qui avez avancé l'heure de votre mise en liberté .. Votre refus absolu de prendre aucune nourriture a effrayé les misérables ; ils ont eu peur que vous ne tombiez malade.

Ah ! vous le savez maintenant, ce n'est pas votre mort qu'ils veulent !... Il fallait vous rassurer. Comment faire ? Vous savez ce que de Rogas a imaginé par ce que vous a dit tout à l'heure la jeune fille qu'on a placée près de vous pour vous servir de femme de chambre.

Que de choses j'aurais encore à vous dire ; mais je suis forcé d'être bref.

Je vous ai promis et je vous promets encore que demain vous embrasserez votre mère. Je ne puis vous dire à quelle heure vous serez délivrée, mais vous pouvez attendre vos libérateurs.

Mademoiselle de Coulange, continua Ludovic d'une voix vibrante d'émotion, je suis coupable envers vous, bien coupable... Je ne vous demande pas, maintenant, de me pardonner ; non, il faut d'abord que j'aie mérité votre pardon !... Vous m'absoudrez, j'en ai l'espoir, car vous êtes bonne et généreuse. Dans quelques jours vous prononcerez ces mots : « Le malheureux ! Je lui pardonne ! »

D'une voix subitement raffermie, il continua :

— Vous ne m'aimez plus, vous me l'avez dit, et je vous ai répondu : « Vous ne devez, vous ne pouvez plus m'aimer parce que je suis indigne de vous, parce que je suis un misérable ! »

Il y a à Paris un jeune homme qui vous aime de toute son âme ; il vous pleure, car il vous croit à jamais perdue pour lui. Ah ! celui-là est honnête, il ne commettra jamais une mauvaise action ; celui-là est digne de Mlle Maximilienne de Coulange ! Une lettre calomniatrice, une lettre infâme, dans le genre de celle qu'a reçue Mme la comtesse de Valcourt, a été adressée au père de ce jeune homme. Et celui-ci, gardant toujours son amour dans son cœur brisé, s'est éloigné de vous. Ai-je besoin de le nommer ? Non, n'est-ce pas ? Vous savez que je parle de Lucien de Reille.

Maximilienne ne put s'empêcher de tressaillir.

— C'est lui, reprit le comte de Montgarin, c'est Lucien de Reille que vous devez aimer ! C'est à Lucien de Reille que vous devez confier la douce mission de vous rendre heureuse !

(A suivre.)

12me Année. — 1895 N° 53. XXXIIme Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

LES DRAMES DE LA VIE

LE FILS

PAR

EMILE RICHEBOURG

QUATRIÈME PARTIE

MAXIMILIENNE

Je ne vous cache pas, continua Elisabeth, que cette brusque apparition me fit grand'peur; je devins toute tremblante et je me disposais à rentrer vite dans la maison, quand l'inconnu se mit à agiter ses bras, me faisant signe de venir près de lui. Il faut vous dire, mademoiselle, que la propriété où nous sommes est entourée d'une haie d'épines très forte, très épaisse, à travers laquelle il est impossible de passer. Or, l'homme qui m'appelait, se trouvait de l'autre côté de la haie. Droite, immobile, je restais indécise, ayant plutôt envie de me sauver que de répondre aux signes que l'homme me faisait. — Il a peut-être besoin qu'on lui porte secours, pensai-je. Alors, je me sentis plus hardie. Je fais un vilain métier, c'est vrai; mais je ne suis pas une méchante fille. Je m'avançai vers la haie. Quand je fus près de l'homme, il me dit: — Depuis ce matin je suis ici, couché contre la haie, guettant le moment de m'introduire sans danger dans cette propriété et ensuite dans cette maison. Je me sentis frissonner, croyant avoir affaire à un voleur. — Une jeune fille a été enlevée par d'infâmes coquins, continua-t-il; depuis deux jours je la cherche; ce matin, le hasard m'a fait découvrir qu'elle est enfermée dans cette maison.

— Vous êtes fou, m'écriai-je, ou l'on s'est moqué de vous; il n'y a pas de jeune fille enfermée ici. — Ma belle, répliqua-t-il en fronçant les sourcils et presque avec colère, tu es encore trop jeune pour savoir bien mentir, ton air effaré dément tes paroles. Ne nie pas, c'est inutile. Mes renseignements sont précis; la jeune fille que je cherche, que cinquante agents de police cherchent en ce moment dans les environs de Paris, cette jeune fille est ici.

Après avoir écouté d'abord avec une défiance instinctive, Maximilienne commençait à croire que l'étrange récit que lui faisait Elisabeth était la vérité. Qu'était cet homme, cet inconnu? Le nom de Morlot jaillit de sa pensée. Aussitôt son cœur se mit à battre très fort, et, subitement, elle se sentit ranimée à la lueur de l'espoir qui pénétrait tout son être. Elle se redressa; ses joues pâlies se colorèrent, son regard s'illumina et son front devint rayonnant.

— Comment est-il, cet homme? demanda-t-elle.

— Dame, mademoiselle, je ne saurais trop vous dire; j'ai à peine osé le regarder.

— Vous avez bien vu s'il est jeune ou vieux?

— C'est un beau grand jeune homme d'une trentaine d'années, répondit étourdiment Elisabeth.

— Ah! fit Maximilienne d'une voix rauque.

Elle venait d'éprouver une cruelle déception.

— La misérable fille, pensa-t-elle, elle ment, elle veut me tromper! Pourquoi? Une nouvelle infamie, sans doute.

La teinte rose de ses joues disparut et la flamme de son regard s'éteignit. Elle reprit sa pose langoureuse et, d'une voix qui ne trahissait aucune émotion, elle dit à Elisabeth:

— Continuez.

— Mademoiselle, est-ce que vous ne me croyez pas?

— Si, si, je vous crois. Mais continuez donc. Je vous écoute avec la plus grande attention.

— Je ne sais plus où j'en étais.

— L'homme vous a dit qu'étant parfaitement renseigné, il avait la certitude que la personne qu'il cherche était enfermée ici.

— Alors je ne sais plus que dire, impossible de nier.

— C'est vrai.

— Je veux la voir, me dit-il; je ne m'éloignerai pas d'ici sans l'avoir vue, sans lui avoir parlé. — Prenez garde, lui répondis-je, si vous entrez dans cette propriété, vous risquez votre vie: on peut vous tuer! — Qui? Il y a une demi-heure, j'ai vu sortir deux hommes de la maison; je les ai suivis des yeux, ils sont loin maintenant. — Puis, prenant un ton plus doux: — Veux-tu me servir? reprit-il, veux-tu m'aider à entrer dans cette maison? — Il tira de sa poche une poignée d'or. — Tiens, continua-t-il, en attendant mieux, je te donne cela. — Les pièces d'or brillaient sous mes yeux. Je pensais à vous, mademoiselle, à votre grande douleur, à votre désespoir, et je me disais qu'il m'était bien facile de vous consoler. Mais je pensais aussi qu'en faisant ce que le jeune homme me demandait je trahirais ceux que je sers, et que, si ma trahison était connue, ce serait ma mort. J'étais très embarrassée et je n'osais répondre ni oui, ni non. Impatienté, le jeune homme reprit d'un ton menaçant: Si tu refuses

de me servir, misérable fille, j'entrerai dans la maison malgré toi, malgré tout. Regarde — Il me montrait un pistolet. La vue de cette arme me fit peur : — Ne me tuez pas, ne me tuez pas ! lui criai-je ; je consens, je ferai ce que vous voudrez !

— Quelle comédienne ! pensait Maximilienne ; on croirait vraiment que ce qu'elle raconte lui est arrivé.

Elle reprit à haute voix :

— Et c'est pour moi, Elisabeth, c'est pour moi que vous trahissez vos terribles maîtres ?

— Oui, mademoiselle, c'est pour vous.

— Est-ce que vous n'avez pas accepté l'or qu'on vous offrait ?

— Le jeune homme me l'a mis dans la main, je n'ai pu refuser...

— N'importe, Elisabeth, je vous remercie de ce que vous faites pour moi ; cette fois, je n'en doute plus, vous vous intéressez réellement à mon triste sort. Plus tard, quand je le pourrai, je saurai vous prouver ma reconnaissance.

— C'est étonnant, fit Elisabeth.

— Qu'est-ce qui est étonnant ?

— Votre calme, mademoiselle. Moi qui croyais vous rendre toute joyeuse !

Le regard de Maximilienne eut un éclair qui s'éteignit aussitôt.

— Avant de me livrer à la joie, je veux savoir ce que j'ai à espérer, répondit-elle.

— Mais vous n'avez donc pas compris qu'on veut vous arracher des mains de vos ennemis ?

— C'est la seule chose que je demande.

— Mais c'est cela, mademoiselle, c'est cela !

— Allons, je veux bien vous croire. Où est ce jeune homme qui veut me voir et me parler ?

— Tout près d'ici, caché sous un hangar. J'ai cru devoir vous prévenir avant de l'introduire dans la maison.

— Vous avez craint de me causer une émotion trop vive. J'apprécie l'intention. Maintenant il peut venir.

— Je cours le chercher.

Elisabeth disparut.

Aussitôt, Maximilienne se dressa sur ses jambes comme poussée par un ressort et s'avança au milieu de la chambre. Elle s'arrêta, faisant face à la porte.

— Il peut venir, le misérable, il peut venir, prononça-t-elle d'une voix sourde, je suis prête à le recevoir.

Et immobile comme une statue, pâle, la tête haute et le regard chargé d'éclairs, elle attendit.

X

Un malheureux

Pendant que Maximilienne écoutait la fable que lui débitait Elisabeth, le comte de Montgarin, José Basco et ses complices tenaient conseil sous le hangar. Cette construction, qui se trouvait à environ cinquante pas de la maison, avait servi autrefois d'écurie et de remise. Depuis longtemps abandonnée, elle tombait en ruines.

— Ainsi, voilà qui est bien entendu, dit José Basco, s'adressant au comte de Montgarin : dès que vous avez appris son enlèvement, vous vous êtes mis à sa recherche ; c'est le hasard — un dieu pour les amoureux — qui vous a conduit hier soir à la Celle-Saint-Cloud. Il faisait nuit noire ; vous aviez couru toute la journée, vous étiez rompu de fatigue, vous aviez faim. Vous êtes entré chez un traiteur, qui tient en même temps une maison meublée, et vous vous êtes fait donner à manger. Votre repas terminé, vous vous êtes dit que, voulant continuer vos recherches de ce côté, il était inutile de retourner à Paris. Vous avez couché à la Celle-Saint-Cloud Ce matin, vous vous êtes levé de bonne heure. Avant de vous en aller, vous êtes descendu dans une salle du rez-de-chaussée pour payer ce que vous deviez. Dans cette salle, deux hommes assis à une table causaient en vidant une bouteille de vin blanc. L'un de ces deux hommes était un garde-chasse ; on le voyait à son costume. Le garde disait à son compagnon que la maison de la Belle-Bonnette était habitée depuis deux jours.

Et il raconta : L'avant-veille, vers deux heures de l'après-midi, comme j'étais en embuscade, espérant surprendre des braconniers, je vis une voiture attelée de deux chevaux s'arrêter à la porte d'entrée du clos de la Belle-Bonnette ; un domestique, ayant un chapeau galonné d'or, mit pied à terre, d'abord, puis une jeune fille sortit de la voiture et ensuite une autre. Cette dernière devait être très souffrante. car après avoir fait quelques pas elle tomba. On fut obligé de la porter jusque dans la maison.

Or, ce récit que faisait le garde-chasse, avait attiré votre attention et excité votre curiosité. Vous vous êtes approché de lui et l'avez interrogé.

Placé à une assez grande distance, et des arbres gênant sa vue, il n'avait pu voir qu'imparfaitement les personnages et ce qui s'était passé. Toutefois, quand il eut répondu à toutes vos questions, ce qu'il fit avec beaucoup de complaisance, vous avez été convaincu que cette jeune fille souffrante, qu'on avait dû porter dans la maison, était votre bien-aimée Maximilienne.

Immédiatement vous vous êtes fait indiquer le clos de la Belle-Bonnette. Si, ce qui n'est pas probable, elle vous interrogeait au sujet d'Elisabeth, vous lui confirmeriez le récit que celle-ci vient de lui faire, car la voici qui accourt. Mais, heureuse de vous voir et de vous entendre lui annoncer sa délivrance prochaine, elle ne songera pas à vous questionner ; elle croira tout ce que vous lui direz.

Elisabeth entra.

— Eh bien ? l'interrogea José Basco.

— C'est fait.

— Qu'a-t-elle dit ?

— Qu'elle voulait savoir ce qu'elle avait à espérer avant de se livrer à la joie.

— Alors le conte que j'ai imaginé a produit son effet ?

— Elle n'en a pas perdu une syllabe.

— Maintenant qu'on lui a annoncé un libérateur, mon cher Ludovic, vous n'avez plus qu'à paraître devant elle.

— N'oubliez aucune de mes recommandations.

— Soyez tranquille.

— Montrez-vous très amoureux, plein d'ardeur ; plus que jamais soyez tendre et passionné. Pourtant, n'allez pas trop loin. Allez, mon cher comte, suivez Elisabeth.

— Le moment terrible approche, se disait Ludovic, marchant derrière Elisabeth, qui se dirigeait rapidement vers la maison.

Sur le seuil de l'habitation, la jeune fille s'arrêta.

— Au fait, dit-elle, il est inutile que je monte avec vous ; je vous attendrai dans la cuisine. Si vous aviez besoin de moi, vous n'auriez qu'à m'appeler. Voici la clef de sa chambre, continua-t-elle en la lui remettant ; sur

le palier vous verrez trois portes ; c'est la porte à droite que vous ouvrirez.

— C'est bien, répondit simplement Ludovic.

Il monta lentement les marches de l'escalier. Son cœur battait à se rompre, des flots de sang lui montaient à la tête, ses jambes fléchissaient, dans sa gorge quelque chose l'étranglait.

Sur le palier il s'arrêta pour respirer, pour se remettre et s'armer de courage.

Comment allait-elle l'accueillir ? Que lui dirait-elle ?

— Allons, se dit il, pas de faiblesse, c'est le moment d'être fort.

Et il rejeta brusquement sa tête en arrière.

Il était devant la porte qu'on lui avait indiquée. En mettant la clef dans la serrure sa main trembla ; mais il se raidit en lui-même et tout signe extérieur d'émotion disparut. Cette fois, il était tout à fait maître de lui. D'une main ferme, il ouvrit la porte et entra.

Maximilienne avait attendu sans faire un mouvement.

A la vue de son fiancé, ses traits se contractèrent et un sourire nerveux crispa ses lèvres.

— Je ne m'étais pas trompée, c'est bien lui, le misérable ! se dit-elle, en faisant trois pas en arrière.

Après avoir refermé la porte, Ludovic se retourna et ils se trouvèrent face à face.

— Monsieur le comte de Montgarin, s'écria Maximilienne d'une voix frémissante, le bras tendu vers lui et le regard fulgurant, vous êtes un lâche, un infâme ! Je vous aimais, maintenant je vous hais !

Ces paroles frappèrent Ludovic au cœur comme un coup de poignard.

Il eut un soupir étouffé et sa tête tomba sur sa poitrine.

— Monsieur le comte de Montgarin, reprit Maximilienne, voilà ce que je tenais à vous dire. Les scélérats qui sont vos complices peuvent m'assassiner maintenant, j'ai fait le sacrifice de ma vie. Je ne vous connais plus, vous me faites horreur, et à votre vue mon cœur se soulève de dégoût. Sortez d'ici !

Le jeune homme releva lentement la tête. Ses yeux étaient remplis de larmes.

— Mademoiselle de Coulange, prononça-t-il d'un ton douloureux, vous ne m'aimez plus, vous me haïssez, je vous fais horreur ; moi, je vous aime, je vous adore toujours ! Vos terribles paroles sont entrées dans mon cœur et vont y rester à côté de mon amour. Ah ! de tous les châtiments voilà le plus épouvantable !

Il fit quelques pas en chancelant et tomba à genoux devant la jeune fille stupéfiée.

— Oui, reprit-il, je suis un misérable, et sans vous, mademoiselle, sans l'amour que vous m'avez inspiré, cet amour béni qui m'a purifié, je ssrais aujourd'hui un infâme ! Vous ne m'aimez plus, c'est bien ; vous ne pouvez plus m'aimer ! Mais quand même vous m'aimeriez encore, je vous dirais : Repoussez-moi, méprisez-moi, je vous ai trompée, je suis un misérable indigne de vous ! Je vous ai trompée, parce que le jour où, pleine de confiance, vous avez mis pour la première fois votre main dans la mienne, je ne vous avais pas dit quel marché infâme j'avais conclu avec un vil aventurier. Ah ! vous ne me jugerez pas aussi sévèrement que je me suis jugé moi-même.

Après un court silence, il continua :

— Quand on vous a dit tout à l'heure qu'un inconnu désirait vous voir, vous parler, et qu'il allait paraître devant vous, vous avez deviné que cet inconnu, c'était moi. Vos paroles m'ont fait comprendre qu'une partie de la vérité vous est connue ; mais ce que vous ignorez encore je vous le dirai, je ne vous cacherai rien, vous saurez tout.

La colère de Maximilienne s'était subitement apaisée ; en même temps la force, qu'elle avait trouvée dans une grande surexcitation nerveuse et la fièvre qui la brûlait intérieurement, s'était éteinte. Elle s'affaissa lourdement sur un siège en laissant échapper un gémissement, ses yeux se fermèrent et sa tête se renversa en arrière. C'était une première faiblesse causée par l'inanition.

Ludovic poussa un cri rauque et se releva saisi d'épouvante.

— Ah ! mon Dieu, j'oubliais ! gémit-il, en jetant autour de lui des regards effarés, et prêt à appeler au secours.

Il vit la table, sur laquelle il y avait une bouteille de vin, des biscuits sur une assiette, un morceau de viande froide et du fromage, ce qu'on avait servi à Maximilienne pour son déjeuner.

— Ah ! ah ! fit-il.

Il s'élança vers la table, versa du vin dans un verre, prit un biscuit, puis revint près de la jeune fille.

— Vous n'avez rien pris depuis deux jours, lui dit-il, je le sais... Ah ! je vous en supplie, buvez un peu de ce vin et mangez ce biscuit.

Il avait approché le verre des lèvres de Maximilienne.

Elle secoua la tête et fit un mouvement pour le repousser.

— Mais vous voulez donc mourir de faim ? s'exclama-t-il avec désespoir. Non, vous ne voudrez pas que votre mère, qui a déjà tant souffert, meure de douleur !... Mademoiselle de Coulange, il faut vivre, vous devez vivre, pour votre mère, pour tous ceux qui vous aiment !

La jeune fille rouvrit les yeux.

— Ma mère ! ma mère ! murmura-t-elle d'une voix faible.

— C'est en son nom que je vous supplie.

Et de nouveau il mit le bord du verre entre ses lèvres.

Elle le regarda fixement.

— La reverrai-je ? demanda-t-elle.

— Demain soir vous serez dans ses bras, je vous le jure ! répondit-il d'un ton solennel.

— Eh bien, je bois !

Il ne put retenir un cri de joie.

Maximilienne vida, à petites gorgées, la moitié du verre. Puis Ludovic trempa le biscuit dans ce qui restait de vin et le lui fit manger tout entier.

— Encore un ? dit-il.

— Oui, répondit-elle.

Et le jeune homme lui fit manger le deuxième biscuit, trempé dans le vin comme le premier ; il lui en offrit un troisième.

— Non, tout à l'heure, répondit-elle.

Ils restèrent un moment silencieux, se regardant, lui avec tendresse, elle avec autant de surprise que de commisération.

— Comment vous trouvez-vous maintenant ? lui demanda-t-il.

— Mieux, beaucoup mieux ; le peu que je viens de prendre m'a ranimée.

— C'est donc vrai, Maximilienne, vous vouliez mourir ?

— Oui.

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, Rue Léopold Robert 11. **A la Confiance** 11, Rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne B-4*

Rayon de TISSUS pour ROBES

OCCASION

6 mètres de bonne étoffe durable, grande largeur, à rayon ou mélangée, les 6 mètres pour . . . . . Fr. **4 50**

6 mètres de tissu, grande largeur, nouveauté de la saison, les 6 mètres pour. . . . . Fr. **6 50**

6 mètres de bonne étoffe, pure laine, cheviotte, largeur 90 cm., les 6 mètres pour . . . . . Fr. **7 50**

6 mètres de cheviotte diagonale, largeur 120 cm.,, grand choix de teintes nouvelles, les 6 mètres pour . . Fr **8 75**

6 mètres de beige vigoureux, 10 nuances, grande largeur, les 6 mètres pour . . . . . Fr. **9** —

Cheviottes en plusieurs qualités, grande largeur, pure laine, à Fr. **1.25, 1.50, 1.95** jusqu'à Fr. **4.50** le mètre.

Crépon haute nouveauté, depuis Fr. **1.95** à Fr. **5.50** le mètre, *plusieurs séries de nuances nouvelles.*

Tissu anglais boutonné pour robes pratiques, en pure laine, grande largeur, depuis Fr. **1.75** le mètre Fr. **2.25, 2.75** jusqu'à Fr, **4.95**.

Notre grande vente extérieure qui augmente tous les jours nous permet de renouveler chaque saison notre stock de marchandises ; nous ne présentons ainsi absolument que de la nouveauté. Ceci a une grande valeur pour l'acheteur.

Vente à prix fixe sans escompte.

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr **VERREY, rue Léopold Robert 47,** à la CHAUX-DE-FONDS, tous les **MERCREDI** de 3 à 6 heures après midi. 7210-61

CLINIQUE pour traitements et opérations, **Route d'Ouchy, LAUSANNE.**

Enchères publiques

de bétail, entrain de labourage, objets mobiliers et fourrage, au Bas-Monsieur (Chaux-de-Fonds).

Les héritiers de défunt Jules-Ernest SANDOZ, quand vivait agriculteur au Bas-Monsieur nº 7, feront vendre par voie d'enchères publiques au domicile ci-dessus, le **samedi 26 Octobre 1895, dès 1 h. après midi :**

Deux vaches, deux génisses, un porc, des chars à échelles, gros van, herse, glisses, charrettes, arches, banc de charpentier avec outils, lits, commodes, tables, bancs, chaises, pendules, glaces, batterie de cuisine, vaisselle, linge divers, deux toises bois de sapin, etc., etc.

Il sera vendu en outre environ **70 doubles avoine et 20 toises d'excellent foin et regain pour distraire.**

Conditions : Trois mois de terme pour le paiement des échutes supérieures à 20 fr. moyennant bonnes cautions.

La Chaux-de-Fonds, le 17 Octobre 1895.

Le Greffier de Paix,
14247-1 G. HENRIOUD.

Raisin frais du Tessin

Un caisson d'environ 4 3/4 kilos, à **2 fr.** Trois caissons d'environ 13 kilos à **4 fr. 50** franco par la poste contre remboursement.

(H-2372-o) **Stefano NOTARI, Lugano,**
12445-5 successeur de Notari et Cie.

Appartements et Magasin

A LOUER

De suite ou plus tard :

Deux **logements** de 3 pièces, corridor et dépendances.

Pour St-Georges 1896 :

Un **magasin** avec appartement de 3 chambres, le tout situé à proximité de la Place Neuve et dans une maison d'ordre. Prix très modérés. 14060-8

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Attention!

Liquidation complète d'**ARTICLES DE MÉNAGE,** à très bas prix. 9299-6

126, Rue de la Demoiselle 126.

HORLOGERIE. Un termineur sérieux cherche à entrer en relations avec une bonne maison qui fournirait régulièrement des terminages petites ou grandes pièces ancre ou cylindre ; on aimerait si possible avoir les échappements faits. 14311

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Mlle J. Wuilleumier

26, Rue Léopold Robert, 26

de retour de Paris

exposera ses **Modèles**

14307-2 LUNDI 21 COURANT.

Avis. A vendre de la belle **sciure** en gros et au détail ainsi que de la bonne **tourbe.** — On achète toujours les chiffons et les os, au prix de 5 cent. le kilo. — S'adresser à M. Antoine TERRAZ, rue du Parc 90. 13868

Pour Saint-Georges 1896

à louer plusieurs **appartements** de différentes grandeurs et un magasin dans des situations centrales. — S'adresser à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 14490-2

Café à louer

Pour le 11 novembre prochain un grand café, bien situé au centre du village. — S'adresser, sous chiffres **J. S.**, Case **458.** 14326

COMBUSTIBLES

STREIFF & DUBOIS

21 a — Rue de la Ronde — 21 a

(ancienne Brasserie Ulrich Frères).

			Bois façonné rendu au bûcher :	
FOYARD, les 4 stères,	Fr. 50.—		FOYARD, les 4 stères,	Fr. 60.—
SAPIN, »	» 40.—		SAPIN, »	» 50.—
TRONCS sapin, »	» 30.—			

COKE, HOUILLE, ANTHRACITE, BRIQUETTES, TOURBE

GROS — Vente au comptant — DÉTAIL

Se recommandent au public par leurs marchandises de première qualité, ainsi qu'une prompte livraison. 12734-89 **Téléphone**

Passementerie
NOUVEAUTÉS
Corsets
CRAVATES
Léopold Robert
— 21 —

PASSEMENTERIE MERCERIE
Chs STRATE
CHAUX-DE-FONDS

MERCERIE
BONNETERIE
Ganterie
-LAINES-
Léopold Robert
— 21 —

Immense choix de **Garnitures** en tous genres.

Galons, Marabouts, Plumes, Astrakan, Fourrures, Empiècements, Jais, Dentelles, Rubans, Boutons, Agrafes, Boucles, Cordons, Velours, Peluches, Surah, Doublures, etc. GARNITURES pour AMEUBLEMENTS.

13116-5 **PRIX MODIQUES** **C. Strate.**

N. B. — Ancien et seul magasin faisant spécialité de garnitures en tous genres.

Sans rivale!

pour adoucir la peau et conserver la beauté du teint.

Guérit les plaies et les blessures et s'emploie aux soins à donner aux enfants.

LANOLINE CRÊME DE TOILETTE **LANOLINE**

de la fabrique de Lanoline Martinikenfelde.

LANOLIN

En tubes en zinc à 50 ct., et en boîtes fer-blanc, à 75, 25 et 15 c.

Seule véritable avec cette **marque déposée.**

DÉPOTS dans les Pharmacies **Bech, Monnier, Dr Bourquin, Boisot, Bonjour, Parel, Perret, Gagnebin,** ainsi qu'à la **Droguerie Perrochet,** rue du Premier Mars 4. 1810-17

PRÉCIS D'HISTOIRE SAINTE

Textuellement extrait de la Bible, d'après *l'Histoire Biblique de J.-H. KURZ*, par *F. BALLIF* et *J. VIRIEUX, pasteurs.*

Nouvelle édition revue et abrégée

Ouvrage recommandé par les Synodes des Eglises nationale et indépendante du canton de Neuchâtel.

PRIX DE L'OUVRAGE

Ancien et Nouveau Testament (complet).	**Fr. 1.75**
Ancien Testament (seul)	**Fr. 1.30**
Nouveau Testament (seul)	**Fr. 1 —**

Circulaires contenant les conditions de vente à disposition de MM. les pasteurs et des Commissions d'enseignement religieux.

Imprimerie A. COURVOISIER, éditeur, Chaux-de-Fonds.

GRANDE LIQUIDATION

Le magasin de chapellerie, rue Léopold Robert 25, liquidera au prix de facture, à partir du 21 octobre 1895 et pour 15 jours seulement, tous les articles en chapeaux de feutre, chapeaux de soie, chapeaux de paille, casquettes, bonnets de fourrure, bérets, gants et cravates, etc. (H-3661-c)

14447-2 **Office des faillites.**

Liquidation SEULEMENT QUELQUES JOURS **Coupons de SOIES & RUBANS** PRIX DE FABRIQUE — **MAGASIN de SOIERIES** — RUE LEOPOLD ROBERT 23 — Voir les Etalages.

14346-10

Chésal à vendre

Un beau chésal situé à proximité du Collège de l'Abeille est à vendre à des conditions avantageuses — S'adresser chez M. A. Bourquin-Jaccard, rue de la Paix 43. 14380-4

HUG FRÈRES & Cie

à BÂLE

MAISON DE CONFIANCE

FONDÉE EN 1807

OFFRE LE PLUS

GRAND CHOIX

DE

PIANOS ET D'INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

ACCORDÉONS

Allemands, systèmes Langnau et Viennois **Prix modérés.** 14219-37

Tailleuse et **lingère** se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession, soit à la maison ou en journées. — S'adresser à Mlle L. Diacon, rue de la Balance 17, au 3me étage. 14309

REGISTRES en tous genres

Pap. C. Lüthy, Place Neuve 2

10541-5

Aux Fabricants d'Ellipses de plateaux

GRENAT pour ellipses à **4 fr.** le kilo. Expédition contre remboursement. — S'adresser chez M. **Ph. Bron,** rue du Parc 79, La Chaux-de-Fonds. 14109-2

Pour cause d'agrandissement, la

Fabrique de Balanciers Cylindre

est transférée 14379-8

77, Rue du Parc, 77

Spécialité en qualité courante.

— Prix sans concurrence —

Représentant

On demande pour tout de suite un représentant pour voir la clientèle particulière pour un article de première nécessité. — Forte commission. — S'adresser sous initiales **Y. H. 14486** au bureau l'Impartial. 14486-2

On demande une **ASSUJETTIE**

Ouvrière doreuse

S'adresser au bureau de l'Impartial. (H-6612 I) 14581-2

Modiste

Mme Dalex, rue du Parc 47, au rez-de-chaussée, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. Ouvrage de bon goût.

Les **fournitures** que j'ai à domicile seront liquidées à très bas prix. 13948-4

Cigares Havane

importés, récolte de 1895

sont arrivés. — Echantillons à disposition.

HENRI WÆGELI

CHAUX-DE-FONDS 14409-2

Lingère se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession et pour les Habillements de petits garçons. — S'adresser chez Mme Aubry, rue de Bel-Air 8 b. 14310

SURROGAT DE CAFÉ HUNZIKER BERNE

LE

Surrogat de Café

HUNZIKER

reconnu le meilleur, remplace avantageusement toutes les chicorées et produits analogues. 685-4

En vente partout.

Leçons de piano

Mme Perret-Nicoud offre de donner des leçons de piano, à domicile si on le désire ; cours pratique et théorique pour jeunes filles et enfants depuis 7 ans. — S'adresser rue de la Demoiselle 148. 13898

A la même adresse, on se recommande pour des **coutures, raccommodages.**

A louer

de jolis APPARTEMENTS de 2 et 3 pièces. — S'adresser chez M. Nicolas Flückiger, Boulevard de la Fontaine 22. 13699-13

Beau logement

au soleil, à remettre pour le 11 Novembre 1895. — S'adresser chez Mme Collon, rue des Terreaux 11. 14099-1

Splendide choix en

CARTES de fiançailles et de mariage

Dernières Nouveautés.

PAPETERIE A. COURVOISIER

Voir Spécimens dans nos vitrines.

Jolies Cartes fantaisie pour Avis de naissance, Invitations à des Dîners, etc.

Liquidation de Papiers peints

La Papeterie A. COURVOISIER

Rue du Marché 1, Chaux-de-Fonds

informe MM. les Architectes, Entrepreneurs et Propriétaires, que voulant cesser complètement ce commerce, elle met en liquidation un stock d'environ 7000 rouleaux de Papiers peints dans tous les genres et dans tous les prix. — Forte réduction de prix.

BRASSERIE A. ROBERT

VENDREDI et jours suivants, dès 8 h. du soir,

GRAND CONCERT

donné par

Mme et M. René Verdhy

du Conservatoire de Paris,

avec le concours du célèbre CLOWN MUSICAL **LEHOMA** virtuose sur le Cor de chasse et autres instruments.

DIMANCHE, dès 3 heures,

Grande Matinée

— **Entrée libre** — 14667-3

Café-Restaurant VITAL MATHEY

AUX ÉPLATURES 14669-2

Dimanche 27 Octobre 1895

à 8 h. du soir,

Souper aux tripes

et lapin

Se recommande, **Le tenancier.**

RESTAURANT

Brasserie TIVOLI

RUE DE L'EST 17 14668-2

vis-à-vis de la Gare de la Place d'Armes

Samedi 26 Octobre 1895

dès 7 ½ h. du soir,

TRIPES-TRIPES

Se recommande, Th. STEFFEN.

AVIS

Les personnes ayant à vendre des chevaux pour la boucherie, sont priées de s'adresser rue de la Cure 5 au 1er étage. 14670-6

Au magasin de mercerie bonneterie

rue Daniel JeanRichard 26.

Pour cessation de commerce, **LIQUIDATION** complète avec grand rabais sur tous les articles. Encore quelques ouvrages pour Etrennes vendus en dessous du prix de facture. 14561-1*

Profitez de l'occasion !

C'est rue Daniel JeanRichard 26

L'agencement du magasin est à vendre.

M. Kielinger

Rue du Parc 3

Reçu un beau choix de **Chapeaux pour Messieurs** en toutes nuances, à **3 fr. 50, 4 fr. 50** et plus. **Chapeaux pour garçons** également en toutes nuances. — **Transformations** aux nouvelles formes pour les chapeaux de dames et enfants. — **Chapeaux garnis et non garnis,** pour dames et enfants. **Aigrettes, Plumes, Velours et Rubans.** Jolis **Bérets** pour enfants. 14398-2

Vente publique mobilière

Lundi 4 Novembre prochain, dès 1 h. après midi, M. Joseph SCHREIBER, maître charpentier, à Renan, exposera en vente publique et volontaire, en son domicile et sous de favorables conditions, savoir : 1 lit complet, 1 lit d'enfant, 1 berceau, 2 tables de nuit, 2 tables carrées, 1 pupitre, 1 layette, 1 canapé, 1 commode, 1 garderobe, 1 bois de lit, 1 potager avec accessoires, 1 dîner en porcelaine, 1 tour à tourner, 1 banc à tirer, 2 brouettes, 1 grand assortiment d'outils de charpentier, 1 cuveau à lessive, 5 échellles, des instruments aratoires, du bois bûché, 1 char à échelles, 1 banc d'abeilles, des pianches sapin et bois dur, des enfermages, du bois de charronnage et beaucoup d'autres objets.

Renan, le 22 octobre 1895.

Par commission,

14572-2 A. MARCHAND, Not.

Mme Sandoz-Bergeon

20, rue du Parc 20

avise sa bonne clientèle qu'elle a reçu ses **MODÈLES de PARIS.** *Grand choix de* **Chapeaux** *garnis et non garnis.* **Fournitures de Modes** *pour la saison. — Continuation de la* **LIQUIDATION** *des* **Etoffes, Confections, Peluches, Soieries, Gants, Lainages et Mercerie** *avec grand rabais.* 14666-3

Le Prince et le Cendrillon

Prince. Charmante demoiselle, quelle bonne fée vous a gratifié de vos nombreux charmes pleins de grâces.

Cendrillon. Mon prince, vous vous trompez, je ne dois ma beauté que vous admirez à aucune cause surnaturelle, la **Crème Grolich** est la bonne fée à laquelle je la dois.

La Crême Grolich

fait disparaître sous garantie **les lentilles, les taches de rousseur, le hâle, les dragonneaux, la rougeur du nez,** etc., et elle entretient le teint doux et juvénilement frais jusqu'à l'âge le plus avancé. — Prix, **2 fr.**

LE SAVON GROLICH

Savon congruent, **1 fr. 25.**

En payant d'avance, on est prié de joindre 50 centimes pour le port. 16265-1

Dépôt principal chez A. BUTTNER, pharmacien, à Bâle.

A LA CHAUX-DE-FONDS, chez M. **Benjamin WEILL,** coiffeur, rue Neuve 10.

---

5 c. PARAISSANT TOUS LES JOURS, EXCEPTE LE LUNDI **5 c.**

le numéro

L'IMPARTIAL

est en vente chaque soir :

à LA CHAUX-DE-FONDS :

Magasin de tabacs Mlle **Paux,** Hôtel Central.
Magasin d'épicerie **Pellegrini,** rue de la Demoiselle 118.
Magasin d'épicerie **Anthoine,** rue du Nord 157.
Magasin d'épicerie **Berthe Jobin,** rue du Progrès 37.
Magasin d'épicerie **Brandt,** rue de la Demoiselle 2.
Magasin de tabacs et cigares **Victor Paux,** rue du Versoix 1.
Magasin de tabacs et cigares Mme **L. Dubois,** rue de la Balance 16.
Magasins de tabacs et cigares **L.-A. Barbezat,** rue de la Balance et rue Léopold Robert 23.
Magasin d'épicerie **Naturel,** place DuBois.
Magasin de tabacs et cigares **E. Châtelain-Nardin,** rue du Parc 64.
Magasin d'épicerie **Weber,** rue Fritz Courvoisier 4.
Magasins de tabacs **Kohler,** rue Léopold Robert 38 et 27.
Boulangerie, rue de l'Hôtel-de-Ville 7.
Kiosque de la place de l'Hôtel-de-Ville.
Epicerie **Louis Pfosy,** rue du Parc 76.
Magasin d'épicerie **Jacot,** rue de la Serre n° 83.
Magasin d'épicerie **Sommer,** rue du Progrès 77.
Magasin d'épicerie **Chautems,** place d'Armes 14.
Magasin d'épicerie **Gabus,** rue de la Demoiselle 132.
Epicerie **Buhler,** rue de la Serre 90.
Epicerie **Winterfeld,** rue Léopold Robert 59.
Magasin de tabacs **Montandon,** rue du Parc 81.
Epicerie **Kohler,** rue du Temple Allemand 71.
Epicerie Parisienne, rue de la Demoiselle 96.
Epicerie **Johner,** rue de la Ronde 18.
Epicerie **Eymann,** rue D. JeanRichard 27.
Dépôt de Journaux à la Gare.
Magasin d'épicerie **Dubied,** rue de l'Hôtel-de-Ville 40.

Au Guichet de distribution, rue du Marché 1.

chaque matin :

au LOCLE :

Imprimerie et Libraire **Courvoisier,** rue du Collège 309.
Kiosque à journaux.

à NEUCHATEL :

Kiosque à journaux.
Mme veuve **Guyot,** librairie.

à GENÈVE :

Agence des journaux, Boul. du Théâtre 7.

à CHÉZARD :

Magasin de denrées coloniales **Mathey-Doret.**

à ST-IMIER :

Kiosque Jurassien.
M. Brandt.

à BIENNE :

Kiosque à journaux.

PARFUMERIE de Paris

Il vient d'arriver un grand choix de **Parfumerie de Paris** à des prix très bas et sans concurrence. On trouve également un grand choix en **BROSSERIE, SAVONNERIE, PEIGNES, CRAVATES,** etc., etc. 5865-19

Au Magasin de Coiffure

J. HEIMERDINGER, rue Neuve 16

en face de la Fontaine Monumentale.

OXYDAGE DE BOITES

Un étranger désirant apprendre cette partie à fond et en peu de temps, demande la durée qu'il faut employer et le prix. — Ecrire avec conditions sous initiales **O. S. 14651,** au bureau de l'Impartial. 14651-3

Glisses

A vendre, à très bon compte, trois glisses à bras avec pont, dont deux petites et une plus grosse, en bon état ; plus un tour aux débris. — S'adresser chez M. Hauert, Café de l'Abeille. 14687-3

AMEUBLEMENT

E. WYSS, tapissier,

Rue de la Serre 8

Beau choix en Bois de lits, Secrétaires, Armoires à glace, Tables, Canapés, Literie, Stores.

LITS COMPLETS

- Salle à manger -

460-13 Se recommande.

A LOUER

MM. OTTONE & NOVARINI, propriétaires, ont encore à louer pour St-Georges prochaine 1896) ou avant, quelques **magnifiques appartements** très confortables de 4, 5, 6 et 8 pièces, dans le bâtiment qu'ils construisent à la **rue Léopold Robert 58,** ainsi que de **beaux magasins** au rez-de-chaussée, avec grandes devantures. L'un d'eux formera l'angle des rues Léopold Robert et du Balancier, avec entrées de chaque côté. 8361-37

Adresser les offres à M. Ch. Barbier notaire, rue de la Paix 19, ou à M. C.-J Ottone, entrepreneur, rue du Parc 71.

Les 14540-11

Suppositoires à la Glycérine

préparés à la **Pharmacie de la Grand'Rue. GENÈVE,** sont d'un emploi facile et d'un effet sûr et rapide contre la

Constipation

Prix de la boîte de dix pièces : pour enfants **fr. 1»50,** pour adultes **fr. 2** et **fr. 2»50.** — En vente dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que dans les pharmacies Bauler et Guebhardt, à Neuchâtel, Chopard, à Couvet, Chapuis, aux Ponts et à Boudry, Borel, à Fontaines.

A louer

A louer pour Saint-Georges 1896, un APPARTEMENT de 4 pièces, avec corridor et dépendances. — S'adresser chez M. Salomon WOLFF, rue du Marché 2. 14215-10

Cordonnerie Fin de Siècle

Place Neuve 6

CHAUX-DE-FONDS

Se recommande

10712-40 Henri GUYOT.

SOLS A BATIR

à vendre, situés entre la rue Piaget et la rue du Nord. 7216-11*

Bureau RUEGGER, Léopold Robert 6

Servante. Une jeune fille forte et active parlant les deux langues cherche une place. — S'adresser à Mme Chatelain, rue du Soleil 9. 14629-3

Garde-malade releveuse, ayant été plusieurs années infirmière et bien recommandée. — S'adresser au magasin des sœurs Helm. 14392-4

Commis. Un jeune homme actif et intelligent cherche place comme vendeur dans un magasin de Nouveautés. — S'adresser sous initiales **E. K. 1437,** Poste restante, **St-Imier.** 14564-3

Une jeune fille sachant bien cuire, demande place pour le 31 Octobre dans une petite famille. 14588-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Assujetti. On cherche à placer un jeune garçon comme assujetti emboîteur. 14590-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une fille de 21 ans, recommandable, cherche de suite une place soit dans un ménage ou pour servir dans un café. — S'adresser à la brasserie Tivoli. 14562-3

Jeune fille allemande connaissant la cuisine et les travaux de ménage demande place de suite. — S'adresser chez M. Albert Walter, rue de la Ronde 25. 14573-3

Journalière sachant cuisiner, laver, écurer et releveuse, s'offre pour des journées. — S'adresser rue des Fleurs 20, au 1er étage. 14607-3

Domestique. Un jeune homme sachant traire, ayant l'habitude de soigner le bétail et surtout les chevaux, cherche de suite une place. — S'adresser chez M. Ch. Santschi, café, rue des Terreaux 16 14517-2

Journalière. Une journalière sachant cuisiner, laver, cirer des parquets, se recommaude pour des journées ou des heures de travail. — S'adresrue des Terreaux 23, au pignon. 14529-2

Sommelière. Une jeune fille parlant les deux langues désire trouver une place de sommelière dans un café ou brasserie. — S'adresser chez Mme Monnard Eplatures 1, au 3me étage 14383-1

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de cuvettes or
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14627-3

Etuis. On demande deux ou trois bons ouvriers fabricants d'étuis ou des ébénistes sachant bien polir. — S'adresser chez Mme Eisele, rue D. JeanRichard 43, 14628-3

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier sachant faire la mise à l'heure intérieure et si possible les tirages de répétitions. Ouvrage suivi. — S'adresser à MM. Fritz Nussbaum et fils, au **Locle.** 14650-3

Remonteur. On demande de suite un démonteur et remonteur pour la petite pièce courante. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. 14688-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme libéré des écoles pour aider dans une fabrique d'aiguilles. Rétribution immédiate. 14678-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille. On demande une bonne fille pour s'aider au ménage et garder les enfants. 14679-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprenti. On demande pour entrer au plus vite un jeune apprenti ayant fait si possible les repassages, les échappements ou tous les deux, pour lui apprendre à fond la partie du démontage et remontage : activité, régularité et moralité sont exigées. 14680-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprentie. On demande pour entrer de suite une jeune fille comme apprentie **modiste** ou à défaut une **assujettie.** Inutile de se présenter sans de bonnes références. 14681-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande une servante de toute moralité, connaissant les travaux d'un ménage. — S'adresser rue du Parc 6, au rez-de-chaussée. 14689-3

Comptable. On demande de suite un comptable connaissant les langues française et allemande et au courant de l'horlogerie. Plus un **commissionnaire.** 14479-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Femme de ménage. Une personne d'âge est demandée dans une famille pour soigner deux enfants et faire le ménage. Vie de famille assurée. — S'adresser rue de l'Industrie 32, au 2me étage, de midi à 1 h. On exige une personne de toute moralité ; inutile de se présenter sans cela. 14533-2

Remonteur. On demande un remonteur pour grandes pièces ancre. S'adresser à M. P. Favre-Borel, rue du Parc 62. 14480-2

Graveurs. On demande de suite deux bons ouvriers graveurs sachant mettre la main à tout. Inutile de se présenter si l'on n'est pas régulier au travail. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au 3me étage. 14507-2

Echappements. On donnerait des achevages à faire dans les prix de 4 à 5 fr. — S'adresser chez M. Bahon Dubois, rue du Nord 111 (maison Gœring). 14493-2

Boîtiers. On demande un bon **tourneur** et un **acheveur** de boîtes or, genre soigné. Ouvrage bien rétribué. — Ecrire sous initiales **L. A. S. 14494,** au bureau de l'Impartial. 14494-2

Finisseuse. Une finisseuse de boîtes or soignées pourrait entrer dans la quinzaine dans un atelier de Bienne. A la même adresse un bon **graveur** d'ornements finisseur. 14484-2
S'adresser au bureau de l'Impartial

On demande de suite deux **jeunes gens** ayant déjà travaillé à l'horlogerie, sachant faire les engrenages. Rétribution immédiate suivant capacités. — S'adresser à M. Emile Choffat, à **Marin,** près St-Blaise. 14513-2

Apprenti. On demande de suite un jeune garçon comme apprenti MENUISIER. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 14505-2

BONNE. On demande une jeune bonne honnête. — S'adresser de suite rue de la Serre 49, au 3me étage. 14518-2

Servante. On demande une servante de toute moralité, sachant cuire et bien soigner un ménage. Inutile de se présenter sans preuves de capacités et moralité. — S'adresser Brasserie du Siècle, en face de la Poste. 14496-2

Jeune fille. On demande pour le 1er Novembre, une jeune fille propre et active pour faire un petit ménage. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 11, au magasin. 14500-2

Commissionnaire. On demande un jeune garcon pour faire les commissions entre ses heures d'école. — S'adresser à M. J. Uhlmann, chemisier, rue du Grenier. 14515-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de 18 à 20 ans pour aider au ménage. — S'adresser rue du Parc 28, au 1er étage. 14417-2

Jeune fille On demande une jeune fille pour s'aider à faire le ménage — S'adresser rue des Fleurs 22, au 2me étage à gauche. 14530-2

Peintre. On demande de suite pour travailler dans un bon atelier de fabricant de cadrans, une bonne ouvrière peintre en romaines. Ouvrage régulier.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14239-4*

Visiteur. On demande pour la Chaux-de-Fonds un **visiteur-acheveur** connaissant à fond l'achevage et la retouche de la montre métal, acier et argent, pour hommes. Grande habileté exigée. — Adresser les offres par écrit, sous initiales **G. K. 14385,** au bureau de l'Impartial. 14385-1

Visiteur. Un bon visiteur-termineur bien au courant de la fabrication, est demandé de suite à Bienne pour diriger un comptoir. **Bons certificats sont exigés.** — S'adresser sous initiales **W. F. 14397,** au bureau de l'Impartial. 14397-1

Remonteur désirant se perfectionner est demandé de suite; de préférence un jeune homme. — S'adresser rue des Terreaux 9, au rez-de-chaussée, à droite. 14361-1

Aiguilles. **Deux JEUNES FILLES de 14 ans révolus trouveraient à se placer pour faire un court apprentissage, avec rétribution immédiate, à l'atelier Veuve de Paul Berthoud, rue du Progrès 51.**
A la même adresse, on demande une bonne OUVRIERE. 14371-1

Graveur. On demande pour entrer de suite un graveur ayant l'habitude du millefeuilles. — S'adresser rue du Stand 6, au rez-de-chaussée. 14388-1

Aiguilles. On demande deux bonnes ouvrières connaissant bien la partie; ainsi que deux **jeunes filles** de 14 à 15 ans comme **apprenties.** — S'adresser à la fabrique d'aiguilles rue du Parc 1. 14381-1

Polisseuse. On demande au plus vite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or, à défaut une **assujettie.** — S'adresser rue de l'Industrie 3, au 3me étage. 14522-1

Adoucisseuse. On donnerait de l'ouvrage à une bonne adoucisseuse de mouvements. — S'adresser à l'atelier de dorages, rue Léopold Robert n° 49. 14384-1

Finisseuse. On demande de suite une finisseuse de boîtes argent. — S'adresser à Mme Mathilde Perret, rue de la Charrière 19. 14396-1

Polisseuses. Une bonne polisseuse de cuvettes travaillant chez elle, trouverait de l'occupation chaque jour; plus, on demande une bonne polisseuse de cuvettes pour quelques heures par jour. 14389-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Assujettie. On demande de suite une assujettie ou une **apprentie sertisseuse.** — S'adresser rue du Progrès 71, au 1er étage. 14370-1

Femme de chambre. On demande pour le 20 Octobre, une femme de chambre parlant français, sachant coudre, repasser, raccommoder les bas et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. 13805-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande une bonne fille sachant faire tous les travaux d'un ménage. — S'adresser rue Neuve 14, au 1er étage. 14366-1

Commissionnaire. On demande **de suite** un jeune garçon fort et intelligent pour faire les commissions entre ses heures d'école. — S'adaesser chez M. Jean Frey, rue du Parc n° 37. 14391-1

Appartement de 4 pièces, 2 grandes chambres et 2 cabinets, bien exposé au soleil, rue de la Demoiselle 7, est à louer pour St-Georges 1896. — S'adresser chez M. E. Eigenheer, serrurier.
A la même adresse, un potager en bon état est à vendre. 14644-3

Logement. A louer pour Saint-Georges 1896 un beau logement au 1er étage, de trois pièces, dont l'une avec trois fenêtres jumelles pouvant servir de comptoir ou atelier, corridor, alcôve, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Place d'Armes 14, à l'épicerie. 14632-3

Logement. A remettre de suite ou pour St-Martin un petit appartement exposé au soleil, composé d'une chambre, cabinet, cuisine et bûcher. Prix modique. — S'adresser à Mme Grœtzinger, rue de la Ronde 25. 14631-3

A remettre pour Saint-Martin ou plus tard un SOUS-SOL pouvant servir de petit magasin ou cave alimentaire, avec ou sans agencement. — S'adresser au magasin, rue du Stand 12.
A la même adresse, à vendre deux banques avec tiroirs, un fourneau potager de fer avec accessoires, trois mesures neuves d'un double décalitre, décalitre et quart de mesure. 14672-3

Logements. A louer pour St-Georges 1896, un bel appartement de 3 pièces, cuisine, corridor et une petite chambre au bout du corridor et balcon; — un dit de 4 pièces avec jolies dépendances, cour et lessiverie, les deux situés près de l'Hôtel Central et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue de la Serre 49, au 3me étage, à droite. 14682-6

Logement. A louer pour St-Georges 1896 un beau logement de 4 pièces. — S'adresser rue du Parc 20. 14686-3
A la même adresse, à remettre de suite une jolie **CHAMBRE** exposée au soleil.

Pignon. A louer pour le 1er Novembre, un petit pignon au soleil, composé d'une chambre, cuisine et dépendances avec part au jardin. — S'adresser Boulevard de la Fontaine 13, au 1er étage. 14652-3

Appartement. A louer, pour cas imprévu, de suite ou époque à convenir, un bel appartement, exposé au soleil, composé de cinq pièces; parqueté. Prix **625 fr.,** eau comprise. 14690-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A loeer une chambre meublée, bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Puits 15, au deuxième étage. 14626-3

Chambres. A louer de suite ou pour St-Martin, rue Neuve 10, au 1er étage, deux chambres non meublées, indépendantes et contiguës, pouvant servir de préférence comme bureaux ou ateliers. — S'adresser au magasin de Chapellerie L. Verthier & Co. 14630-3

Chambre. A louer à une personne de toute moralité une belle et grande chambre de 3 fenêtres, dont 2 au soleil levant, bien meublée. — S'adresser rue de la Cure 5, au 1er étage. 14671-3

Logements. A louer de suite, pour St-Martin ou pour St-Georges, de beaux appartements modernes de 3 et 4 pièces, avec dépendances, bien situés au soleil et dans des maisons d'ordre. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1er étage, à gauche. 13969-7

Appartement. A louer pour St-Georges un beau logement de 3 chambres, à 2 fenêtres, alcôve, cuisine et corridor fermé, bien exposé au soleil. Lessiverie dans la maison. — S'adresser au magasin d'épicerie, rue du Parc 69. 14503-5

Appartements. **A louer pour St-Georges 1896 un appartement de 6 pièces et 2 alcôves. — S'adresser rue du Temple-Allemand 45, à côté de l'école d'horlogerie.** 14528-5

Appartements. A louer, pour **St-Georges 1896,** à des personnes solvables, un joli appartement moderne exposé au soleil, de **3 pièces,** corridor et alcôve et un de **2 pièces.** Bel emplacement. Lessiverie et cour. — S'adresser rue de la Paix 45, au 1er étage. 14591-5

Local. A louer de suite ou pour le 11 novembre 1895, un local à l'usage de n'importe quel commerce. Eau et gaz installés. 13585-4
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. A louer pour cas imprévu, de suite ou époque à convenir, un logement de 3 pièces, alcôve, cuisine et jolies dépendances, situé au 1er étage et au centre. 14243-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartements. Plusieurs appartements sont à louer de suite et pour plus tard. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 58, au rez-de-chaussée. 13683-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1896, à des personnes d'ordre et de toute moralité, un appartement de 5 pièces, alcôve, cuisine, corridor et dépendances. — S'adresser rue du Parc 30, au 1er étage. 14497-2

Pignon. A louer, pour St-Martin, un joli pignon de 2 pièces, cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser rue de la Charrière 31. 14534-2

Pignon. A remettre de suite ou plus tard, un pignon de 3 chambres, cuisine et dépendances, situé rue Daniel JeanRichard 30. — S'adresser au 1er étage. 14532-2

Appartement. A louer pour le 23 avril 1896, un joli appartement de 2 pièces, dépendances, lessiverie et jardin, situé rue du Temple-Allemand 103, au 2me étage. — S'adresser à M. J. Hug, rue de la Paix 15. 14510-2

Logement. A louer pour le 11 Novembre prochain, un petit appartement composé d'une grande chambre, cuisine, corridor et alcôve. 14520-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. A louer pour St-Martin ou époque à convenir, à proximité du Collège de la Promenade, un bel appartement de 3 pièces, au 1er étage d'une maison d'ordre. Part au jardin et à la lessiverie. 14514-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartement. A louer pour St-Martin ou époque à convenir un bel appartement, exposé au soleil, de trois pièces, cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser rue de la Charrière 31. 14535-2

Appartements. A louer pour St-Georges 1896, un 1er étage de 2 chambres, alcôve et dépendances; plus un PIGNON de 2 chambres et dépendances; lessiverie dans la maison. — S'adresser rue du Parc 22, de 10 h. à midi, au 1er étage. 14242-2

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante. — S'ad. rue de la Paix 73, au rez-de-chaussée, à droite.
A la même adresse, on demande une **apprentie tailleuse.** 14502-2

Chambre. A louer pour le 11 Novembre 1895, une jolie chambre, meublée ou non. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 14504-2

Chambre. A louer pour St-Martin, une chambre meublée. — S'adr. à Mme James Boillat, rue de la Demoiselle 124. 14498-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 88, au 1er étage, à droite. 14501-2

On offre la **couche** à deux Messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 117, au rez-de-chaussée. 14512-2

Chambre. A louer une grande chambre très bien meublée, à une personne de toute moralité. — S'adresser rue de la Paix 39, au 1er étage. 14516-2

Chambre. Une dame seule et tranquille offre à remettre une chambre à 2 fenêtres, dans une maison d'ordre. On donnerait la PENSION si on le désire. — S'adresser rue du Progrès 85, au 1er étage. 14519-2

Chambre. A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une belle chambre meublée, au soleil levant.
S'adresser rue de la Demoiselle 25, au 3me étage (vis-à-vis du Collège primaire). 14527-2

Chambre. A louer une chambre à deux fenêtres, meublée et chauffée, indépendante. — A la même adresse, à vendre un grand lit en fer, un renvoi double, une petite roue en fonte. 14524-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logements. A louer pour St-Martin 1895, deux jolis logements de 3 et 4 pièces, au gré du preneur, bien exposés au soleil, corridor fermé, buanderie, dépendances, cour. Jolie situation. Prix modérés. — S'adresser à M. Arthur Croisier, rue du Grenier 33, au 1er étage. 10625-34*

A louer dans une jolie situation et dans une maison d'ordre, un **appartement** de 3 pièces, cabinet, cuisine et dépendances, disponible de suite.
Deux **appartements** semblables pour St-Georges 1896.
S'adresser rue du Parc 44, au rez-de-chaussée. 13389-10*

Magasin. **A louer de suite rue Daniel JeanRichard 16, un magasin avec chambre et cuisine, convenant *pour n'importe quel commerce ou bureaux.***
S'ad. au bureau de l'Impartial. 12114-14*

Appartement. A louer pour **St-Martin 1895,** dans une maison d'ordre, un appartement de 3 pièces, dont une à deux fenêtres, cuisine, corridor, alcôve et dépendances. Prix **500 fr.** eau comprise. 12189-20*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. **A louer pour Saint-Martin prochaine un logement de 4 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 8.** 10258-37*

Atelier. A louer de suite un grand atelier, avec bureau, cuisine, hangar, eau et gaz; logement dans la maison au gré du preneur. Très belle situation. Conviendrait particulièrement à un fabricant d'horlogerie. — S'adresser à Mme veuve Perret-Garot, à la **Neuveville.** 14382-1

Petit logement est à louer pour le 11 Novembre, à un 1er étage, bien exposé au soleil, composé d'une chambre, cuisine et dépendances; part à la lessiverie. Prix **21 fr.** par mois eau comprise. — S'adresser rue du Pont 4, au 3me étage. 14373-1

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour St-Martin un beau logement de 3 pièces, bien exposé au soleil; conditions exceptionnellement avantageuses pour cet hiver. — S'adresser rue du Doubs 103, au 1er étage. 14390-1

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 Novembre ou plus tard, un bel appartement de 4 pièces, alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser à M. Ulysse Huguenin, rue du Collège 17. 13940-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1896, un appartement de 3 pièces, alcôve et dépendances, rue du Parc 16. — S'adresser rue de la Paix 17, au 1er étage. 14372-1

Appartement. Pour St-Martin, à louer un bel appartement de 2 ou 3 pièces, bien exposé au soleil avec dépendances. 14386-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer à des personnes tranquilles et solvables, une belle et grande chambre meublée, à deux lits, au soleil levant. — S'adresser rue de la Demoiselle 131, au 2me étage, à gauche. 14362-1

Chambre. A louer de suite ou pour époque à convenir, à un ou deux Messieurs, une belle chambre à 2 fenêtres, bien meublée et indépendante. — S'adresser rue du Puits 15, au 1er étage, à gauche. 14368-1

Chambre. A louer de suite une belle petite chambre, à une personne de moralité. — S'adresser rue de la Serre 71, au 2me étage. 14351-1

Chambre. A louer pour le 25 courant une chambre meublée, située près de la Poste. Prix modique. — S'adresser rue de la Serre 38, au 3me étage.
A la même adresse, à vendre à bas prix de beaux **canaris** avec cage. 14354-1

Chambre. A louer, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre bien meublée, chauffée, indépendante et au soleil levant. — S'adresser rue du Premier Mars 12b, au 2me étage. 14387-1

Un ménage tranquille et sans enfants demande à louer pour St-Georges 1896, un LOGEMENT de 3 pièces si possible avec balcon ou part au jardin. — S'adresser chez M. Albert Nicollet, rue de la Demoiselle 33 14610-3

On demande à louer pour St-Georges 1896 dans une maison d'ordre et moderne, située près des Collèges, un bel **appartement** de trois à quatre pièces et dépendances.
Adresser les offres, sous initiales **H. A. 14616** au bureau de l'Impartial. 14616-3

Un petit ménage demande à louer pour St-Georges 1896 un **appartement** de trois pièces avec alcôve, dans une maison d'ordre et située au centre. 14579-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à louer pour la saison d'hiver un hangar pour remiser un vagon de houille.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14477-2

On demande à louer un **appartement** de 2 à 3 pièces, dans le prix de 400 fr par an. — Adresser les offres sous **B. R. 14511,** au bureau de l'Impartial. 14511-2

Solvable et tranquille, un petit ménage de deux personnes cherche à louer pour St-Georges 1896, un petit **appartement** de 2 pièces, cuisine et dépendances, exposé au soleil — S'adresser sous chiffres **K. L. 14367,** au bureau de l'Impartial. 14367-1

Un petit ménage tranquille demande à louer pour St-Georges 1896, un **appartement** de 3 ou 4 chambres, dans une maison d'ordre.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14369-1

On demande à acheter d'occasion une **machine à arrondir** usagée mais encore bonne.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14643-2

On demande à acheter d'occasion, un canapé, une table ronde et un potager. — S'adresser rue du Pont 13b, au rez-de-chaussée, à droite. 14506-2

On demande à acheter **de rencontre un grand TAPIS de chambre, en laine, bien conservé.**
S'adr. au bureau de l'Impartial. 13579-9*

On demande à acheter une MONTRE boîte et cuvette argent, de 25 à 30 lignes, ancre, spiral Breguet, bonne qualité. — S'adresser à M. J. Leresche, horloger, **Payerne.** 14611-2

On demande à acheter un **balancier** usagé. - Adresser les offres à M. L. Bovet fabricant d'aiguilles, **Neuchâtel.** 14444-2

On achèterait un **lit en fer** pliant, chaise à vis et établi pour graveur. — S'adresser rue de la Ronde 9, au premier étage. 14472-2

A vendre 50 litres de bonne **eau-de-vie de Marc,** garantie pure.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14645-3

A vendre une belle et grande cage chalet avec jet d'eau conviendrait pour un jardin ou pour une terrasse, plus un potager d'occasion. — S'adresser rue de la Demoiselle 136, au pignon. 14683-3

Potager. A vendre à bas prix, pour cause de départ, un bon potager n° 11, avec ses accessoires. — S'adresser rue de la Serre 69. 14684-3

A vendre une balance Grabhorn pour peser l'or. — S'adresser chez M. William Grandjean, rue des Terreaux n° 6. 14653-3

A vendre pour **35 fr.** une **machine à coudre** avec ses accessoires. — S'adresser rue Léopold Robert 62, au 3me étage. 14654-3

A vendre à très bas prix plusieurs lits, literie, canapés, chaises, une chaise percée, un fauteuil pour bureau, tables à allonges, rondes, demi-lune, carrées et de nuit, lit d'enfant, une layette ou corps de tiroirs avec 73 tiroirs, une banque de magasin, plusieurs potagers, régulateurs, pendules neuchâteloises, glaces, tableaux et une foule de meubles d'occasion et articles de ménage dont le détail serait trop long. — S'adresser à M. Marc Blum, rue de la Chapelle 3 (maison du café de la Croix-Blanche). 14675-10

A vendre un burin-fixe avec quelques outils de remonteur, un tour à faire les creusures avec un bon établi et un tour aux débris. — S'adresser rue de la Charrière 29, au 1er étage. 14655-3

A vendre un couteau à hacher pour boucher, avec 4 lames, ainsi qu'un banc de foire d'occasion. Prix très avantageux. — S'adresser à M. Marc Blum, rue de la Chapelle 3 (maison du café de la Croix-Blanche). 14676-3

A vendre pour cause de changement de domicile, un lit complet à deux personnes, un canapé, un grand lavabo-commode, une table de nuit, six chaises en noyer, deux paires de draperies couleur avec galeries, un bois de lit à deux personnes avec son sommier, deux chaises d'établi, une layette noyer à six tiroirs. — S'adresser au magasin, rue du Stand 12. 14677-3

A vendre à très bas prix, plusieurs burins-fixes, 1 pile pour doreur, des claies, outils pour polisseuses et remonteurs, tours aux débris, boulets de graveurs, établis pour graveurs et remonteurs, roues, balances pour peser l'or (entre autres une Grabhorn); cartons d'établissage, vitrines, layettes, et une foule d'outils dont le détail serait trop long.
S'adresser à M. Marc Blum, rue de la Chapelle 3 (maison du Café de la Croix-Blanche). 14691-10

A vendre des meubles neufs, tels que lits complets, lavabos, chaises longues, canapés, secrétaires, armoires à *glaces, tables à ouvrages, bibliothèque;* crins et plumes. Prix réduits. — S'adresser rue de la Demoiselle 89 et 90. 14364-4

A vendre faute d'emploi, un bon **piano** usagé. 14615-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre plusieurs beaux chardonnerets. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au sous-sol. 14536-2

A vendre un potager peu usagé, avec tout les accessoires. — S'adresser rue du Pont 34, au rez-de-chaussée de midi à une h. et de 7 à 9 h. du soir. 14537-2

A vendre un régulateur de comptoir, un coffre de voyage pour l'horlogerie, un pupitre avec compartiments, une balance Grabhorn, deux marmottes pour montres, un établi portatif en bois dur, une banque de comptoir et un casier à lettres. — S'adresser rue de la Paix 7, au 2me étage. 14543-2

Potager. On offre à vendre un beau potager peu usagé.
A la même adresse on offre des repassages soignés à faire, de préférence avec les engrenages. 14542-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre à bas prix, un petit potager français, à trois trous, avec tous ses accessoires. — S'adresser rue de l'Envers 35, au pignon.
A la même adresse on se recommande pour des **adoucissages** de mouvements à la maison. 14541-2

Mandolines. A vendre plusieurs bonnes mandolines et **Guitares.** — S'adresser à M. Louis Perrenoud, rue du Doubs 29. 14365-1

A vendre à très bas prix: un lit complet (crin animal), un lit de *fer complet, un canapé neuf, un dit usagé* avec coussins, remis à neuf (25 fr.), deux jeux grands rideaux avec lambrequins, tables rondes, carrées et pliantes, en noyer (15 fr.), un bureau (10 fr.), une petite baignoire en tôle et trois petits chars d'enfants, en bon état, depuis 10 fr., glaces, depuis 3 fr. — S'adresser chez Mme Moch, rue Jaquet-Droz 12. 14399-1

A vendre une table à coulisses, très forte, pour hôtel ou pension (six rallonges). — S'adresser Boulevard de la Fontaine 8. 14400-1

A vendre un burin-fixe à sertir, un à engrenages, un outil à planter, 2 ou 3 compas aux engrenages, un établi à 2 places, (bois dur). — S'adresser à M. Georges Lesquereux, à **Rochefort.** 13962-1

Perdu ou remis à faux 6 boîtes 19 lig., lépines galonnées argent, nos 66,886-91. — Les rapporter, contre récompense, rue du Parc 64, au 1er étage. 14673-3

Une bonne a perdu mardi un CAPUCHON *d'enfant, en laine* d'Autruche, beige et à bord bleu. — Le rapporter, contre récompense, rue du Rocher 5. 14612-2

Perdu dimanche soir, depuis la rue du Nord à la Gare du Grenier, une **broche** en or de forme allongée. La rapporter, contre bonne récompense, rue du Nord 31. 14539-1

La famille **Jerger** exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont donné des marques de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper. 14674-1

Monsieur et Madame Indermühle ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère et bien-aimée fille,

JEANNE-ALICE,

que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 2 h. après midi, à l'âge de 5 semaines.
La Chaux de-Fonds, le 24 octobre 1895.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14685-1

Monsieur et Madame Paul Fuchs-Stalder et leurs enfants, ainsi que leurs parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils éprouvent en la personne de leur bien-aimé fils

Charles - Adolphe

décédé à l'âge de 3 mois.
La Chaux-de-Fonds, le 23 octobre 1895
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14576-1

J. GAEHLER

Sous Vêtements
en tous genres.
Articles Jaeger
Camisoles, Caleçons
etc.
Jupons

10 PLACE NEUVE 10

AVIS

La vente d'un lot de MONTRES annoncée pour Vendredi 25 octobre 1895 n'aura pas lieu. H-3721-C
14557-1 **Office des Poursuites.**

BRASSERIE de la
METROPOLE
CE SOIR et jours suivants
dès 8 heures, 14625-2*
GRAND CONCERT
donné par la troupe
Blocka - Bressy
Mlle Edmée GUY.
Opérettes — Attractions — Duos
— ENTRÉE LIBRE —

BUFFET de la gare du Grenier
Consommations de premier choix
Se recommande, Le Gérant,
13158-1 **J. SCHNEIDER,**
ancien tenancier du Cercle Montagnard.

Hôtel du Poisson
4 — PLACE DES HALLES — 4
Neuchâtel
Nouveau tenancier, **JACOB GREUTER.**
Bonne cuisine, Vins. Bière, Liqueurs de choix. Service soigné et attentif.
14624-8 Se recommande.

Café de la Croix Blanche
Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis, connaissances et au public en général, qu'il vient de reprendre le **Café de la Croix Blanche, Rue de la Chapelle 3. Grande salle de société, pour réunions et banquets.** (H-3708-C)
Consommations de premier choix.
Se recommande 14523-5
Ch. Stettler.

BRASSERIE CENTRALE
Dîners et Restauration
à toute heure.
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
à 7 1/2 heures,
Souper aux Tripes
14285-8 Se recommande, FRÉSARD.

A remettre
à St-Imier, un beau
Café-Brasserie
très bien situé, meublé, pas de reprise, loyer avec appartement, 100 fr. par mois, eau comprise.
S'adresser par écrit à l'Agence Haasenstein & Vogler, St-Imier, sous chiffres **B. 6629 I.** 14641-3

MODES
Chapeaux garnis
et non garnis
pour Dames et Enfants.
Plumes, Aigrettes, Rubans
Velours, Fournitures.
Prix avantageux.
VOYEZ LES ÉTALAGES
DU 8599-207
Grand Bazar du
Panier Fleuri

Brasserie Krummenacher
45, rue de la Serre 45.
Aujourd'hui et jours suivants
REPRÉSENTATIONS
de la
Troupe Stebler
de BERNE 14481-2
Dimanche : Matinée.
ENTREE LIBRE

CAFÉ TELL THIÉBAUD
vis-à-vis de la Gare des Cœudres (Sagne)
Dimanche 27 Octobre 1895
BAL BAL
BONNE MUSIQUE
14620-3 Se recommande.

On cherche un bon 14395-1
faiseur d'étampes de boîtes
connaissant aussi l'outillage de refrottage de carrures. Bon traitement.
S'adresser Fabrique **Schild frères & Co, à Granges** (Soleure).

Logement
A louer pour St-Georges 1896, un beau logement de 3 pièces, alcôves, corridor et dépendances, situé au centre. — S'adresser au bureau de M. **Fritz Robert, architecte, rue du Parc 45.**
(H-3696-C) 14642-1*

DEMANDEZ PARTOUT
L'APÉRITIF VAUCHER
13994-10*

HORLOGERIE
On demande à entrer en relations avec un grossiste ou une fabrique qui désirerait faire terminer régulièrement des montres toutes grandeurs et fournissant boîtes et mouvements. Bienfacture. — S'adresser Case postale **2817, Tramelan-dessus.**
14623-3

A VENDRE
à prix avantageux un beau choix de **Modèles défraîchis pour peintures à l'huile et aquarelle.** 14622-9
B. FAVRE, rue de la Serre 81.

A vendre
UN OUTILLAGE
complet pour la fabrication des ébauches et des finissages, ainsi qu'un MOTEUR à GAZ peu usagé. 14635-3
S'adresser, sous M. 3725 C., à MM. HAASENSTEIN & VOGLER, Chaux-de-Fonds.

Bals et Soirées
M. B. DE KASINE, pianiste, chef d'orchestre *pour bals et soirées. Leçons de* piano et chant. Rue du Parc 17, au 3me étage. 14491-5

Cercle Catholique Ouvrier
rue du Premier Mars 15.
Bureaux à 7 h. Rideau à 8 h.
Dimanche 27 Octobre
La Cagnotte
Vaudeville en 5 actes,
donné par la **Section Théâtrale.**
Entrée : 50 cent. 14621-2
— Programme à la caisse —
Les introductions sont admises.

Café du Casino-Théâtre
TOUS LES SOIRS 14633-30
CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie.
Sandwichs
On sert après le Spectacle

HOTEL DE LA
Croix - Fédérale
Crêt-du-Locle
Dimanche 27 Octobre 1895
dès 2 1/2 h. après midi, 7432-3
! Soirée Familière !
LUNDI SOIR, dès 7 1/2 heures,
Souper aux tripes
Se recommande, **G. LŒRTSCHER.**

Restaurant de GIBRALTAR
Dimanche 27 Octobre 1895
dès 3 h. après midi,
GRAND
Bal
14634-3 Se recommande, CH. STETTLER

LE MESSAGER BOITEUX
de Berne et Vevey
pour 1896 **(189me année)**
VIENT DE PARAITRE
et se vend dans les *principales librairies* et papeteries. (H-12626-L)
Editeurs : Klausfelder Frères
successeurs de Lœrtscher & fils
VEVEY. 14647-2

Pour Bienne
on demande de suite ou dans la quinzaine deux **POLISSEUSES de cuvettes argent.** 14636-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A LOUER
à **Neuveville,** dès le *printemps* et pour un petit ménage tranquille, un APPARTEMENT de 4 à 5 pièces, dans une grande propriété avec verger, jardin et dépendances.
S'adresser sous **L. 3723 C., à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 14649-6

A louer
de suite ou pour époque à convenir :
Demoiselle 102. Un logement de 3 chambres, cuisine, corridor et dépendances. (H-2885-C)
Demoiselle 100. Un magasin avec logement de 2 chambres, cuisine, corridor et *dépendances.*
S'adresser à M. **Albert Barth, rue D. JeanRichard 27.** 14648-6

Attention !
J'ai l'honneur d'annoncer à ma nombreuse clientèle de la localité et du dehors que j'ai remis dès aujourd'hui pour cause de santé, mon **atelier de sellerie** et **articles de voyage** à M. **Friedrich ZAHND,** lequel a travaillé dans ma maison pendant 12 ans.
Tout en remerciant sincèrement mon honorable clientèle pour la confiance qu'elle m'a témoignée jusqu'à présent je la prie de bien vouloir la reporter sur mon successeur.
14637-4 **Jean HAAS.**

Me référant à l'annonce ci-dessus, je me recommande vivement à l'honorable public de la Chaux-de-Fonds et des environs pour tout ce qui concerne la **fabrication de sellerie** et **articles de voyage,** espérant par un travail consciencieux et des prix modérés, mériter la confiance que je sollicite.
Friedrich ZAHND
Rue du Casino et Rue Jaquet-Droz.

MODES
Mlles VERDAN, Léop. Robert **18 b**
Joli choix de
CHAPEAUX - MODELES de Paris
Chapeaux de deuil
et toutes les **FOURNITURES DE MODES** 14410-2
Frisage de Plumes. Repassage à neuf des Voiles de crêpe
On se charge des réparations.
Laines à tricoter de Hambourg
Tabliers — Gants

Ordre indépendant des Bons Templiers
Grande Salle de la Croix-Bleue
Lundi 28 Octobre 1895
à 8 heures précises du soir
Grande Soirée - Thé
organisée par la Loge l'Avenir N° 12
avec le bienveillant concours de la
Fanfare de la Croix-Bleue

PROGRAMME
PREMIÈRE PARTIE
1. Fanfare.
2. Allocution.
3. Prière.
4. Morceau pr 2 zithers (Mlles E. O. et A. P.)
5. **Les deux bavardes,** dialogue (Mlles M. P. et B. P.)
6. **Charité,** romance (Mlle L. Z.)

DEUXIÈME PARTIE 14638-3
1. Fanfare.
2. **Départ pour la montagne,** chœur.
3. **Les tribulations d'un poulet,** comédie en un acte.
4. **Air du sommeil,** romance (Mr C. S.)
5. **Les pauvres gens,** récitation (Mr P. B.)
6. Jonglerie (Mr L. Z.)
7. Morceau pr 2 zithers (Mlles E. O. et A. P.)
8. Duo (Mme et Mr C. S.)
9. Récitation (Mlle R.)
10. Grande ronde d'enfants, exécutée par 16 petites filles costumées.
11. Grand tableau vivant.

TROISIÈME PARTIE
1. **Les anges du Printemps,** chœur.
2. Jonglerie.
3. **Marche des gladiateurs romains,** par 16 gymnastes.
4. Grand tableau vivant.
5. Fanfare.

Prix de la carte : Fr. 1.—.

Vente d'immeuble
au Locle
La **Société Vinicole du Locle,** en liquidation, expose en vente par voie de minute et d'enchères publiques, l'immeuble qu'elle possède à la Claire, près du Locle, et qui comprend un bâtiment assuré pour **37,000 fr.,** à l'usage de remises, caves et logement, utilisé jusqu'ici pour un commerce de vins en gros ; plus des terrains en nature de place et dégagements ; le tout désigné au cadastre sous article 1283, plan-folio 62, numéros 20 et 21, comme ayant une superficie de 1046 mètres carrés.
Cet immeuble a droit à deux fortes sources d'excellente eau, situées sur l'article 1263 du cadastre, suivant un acte reçu Ad. Jacot-Guillarmod, notaire, le 26 Juin 1883.
La vente aura lieu aux conditions qui seront préalablement lues à l'**Hôtel-de-Ville du Locle. salle de la Justice de Paix, le jeudi 7 Novembre 1895, dès 2 h. après midi,** et les enchères seront reçues sur une mise à prix de **22,500 fr.**
Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. James Burmann, à la Claire, et pour prendre connaissance des conditions, au soussigné chargé de la vente.
Le Locle, le 22 Octobre 1895.
14640-4 D.-L. FAVARGER, NOTAIRE.

Aux parents !
Deux dames prendraient un ou deux enfants en pension. Soins maternels. 14492-5
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartements à louer
Pour St-Georges 1896
Jaquet-Droz 12. 2me étage, 6 chambres, cuisine et dépendances.
Progrès 45. Rez-de-chaussée, 4 chambres, cuisine et dépendances.
Grenier 14. Magasin et appartement, rez-de-chaussée.
Progrès 89 B. 1er étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Demoiselle 45. 1er étage, 7 chambres, cuisine et dépendances.
Demoiselle 45. 2me étage, 7 chambres, 2 cuisines et dépendances, ou 1 appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, et 1 appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances.
Progrès 83. 2me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Progrès 87. 2me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Progrès 87. 1er étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Doubs 23. 2me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Parc 67. 3me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Pour St-Georges 1897
Grenier 14. 2me étage, 7 chambres, corridor, balcon et dépendances. 14639-4

ETUDE
de
G. Leuba, avocat et Ch.-E. Gallandre, not.
50, rue du Parc, 50.

Maison à vendre
A vendre au centre de la ville d'Yverdon, une maison à 3 étages, 2 magasins, atelier d'horlogerie. Conditions favorables.— S'adresser à M. Edouard Beuret, rue D. JeanRichard 37, la Chaux-de-Fonds. 14292

Poils au visage
sont enlevés en 5 minutes par la **Crême épilatoire des Créoles,** inoffensive. Prix **2 fr. 50,** à la **Chaux-de-Fonds,** chez E. Piroué aîné, **Au Figaro,** rue de la Demoiselle 92. 12631-5

J. GAEHLER

Grand choix de
CAPOTES
cachemire
LAINE et SOIE
Bérets

10 PLACE NEUVE 10

Appartements à louer
de suite ou pour Saint-Martin 1895
Progrès 89. 3me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Progrès 83. 2me étage, 2 chambres, cuisine et dépendances.
Ronde 20. Rez-de-chaussée, 2 chambres, cuisine et dépendances.
Hôtel-de-Ville 23. 2me étage, 2 chambres, cuisine et dépendances.
Hôtel-de-Ville 23. 2me étage, 2 chambres, cuisine et dépendances.
Grenier 18. Rez-de-chaussée, 3 chambres, cuisine et dépendances.
Pour St-Martin 1895
Jaquet-Droz 12. 3me étage, 4 chambres, cuisine et dépendances.
Doubs 23. Sous-sol, 2 chambres, cuisine et dépendances.
Jaquet-Droz 12. Pignon, 2 chambres, cuisine et dépendances.
Pour le 1er Décembre 1895
Jaquet-Droz 25. 1er étage, 2 chambres, cuisine et dépendances. 14646-4

ETUDE
DE
G. Leuba, avoc. et Ch.-E. Gallandre, not.
50, Rue du Parc 50.

MOUVEMENTS. On demande à acheter des mouvements remontoirs soignés, ancre, plantés, lépines et savonnettes, calibre ordinaire ou Jurgensen. — S'adresser à M. Gustave Perrenoud, rue Jaquet-Droz 45, la Chaux-de-Fonds. 14394-5

MODES
Mlle REYMOND
75, rue de la Serre 75
Beau choix de **CHAPEAUX, PLUMES, ARGRETTES** et **FOURNITURES** pr la saison d'hiver. 14336-0

Fonte, Essais et Achat
de matières or et argent
L. COURVOISIER & Cie
anciennement maison Vve A. Courvoisier
14a, Rue de la Demoiselle 14a.
LA CHAUX-DE-FONDS 11264-24

Liquidation d'horlogerie
Montres prêtes, 60 cartons, genre **Espagne,** sav. 20 lig.; — 12 cartons **Autriche,** 20 lig.; — 20 cartons **Russe,** à clef, 20 lig.; — 20 cartons **Américain,** sav., 16 lig., métal et différents autres genres ; — des MOUVEMENTS de tous genres, échappements faits et fournitures ; plus des meubles de comptoir. 13933-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Domaine à louer
A louer pour St-Georges 1896, un beau DOMAINE composé d'excellentes terres, situé au Boulevard des Crétêts 1, de la contenance de 9 hectares environ.
S'adresser pour conditions et pour visiter l'immeuble, chez M. CHARLES U. SANDOZ, notaire, rue de la Promenade 1. 13721

C'EST AU 1640-91
BAZAR NEUCHATELOIS
que vous trouverez le plus grand assortiment en
Chapeaux Garnis
depuis l'article ordinaire au plus riche.
Modèles de Paris
Feutres, depuis **75 centimes.**
Chapeaux garnis, 2 fr. 45.
Peluches, Velours, Rubans,
AIGRETTES, — PLUMES, — JAIS
Grand assortiment
d'Articles d'hiver et Lainages.
GANTS JERSEY, doublés, depuis 50 centimes.
MERCERIE — CORSETS
Grand choix et prix avantageux